

La vocation naturelle du Québec pour l'exportation de ses produits manufacturés ne fait aucun doute. Notre province exporte 45 p.c. de sa production manufacturière. Quant aux produits primaires de l'agriculture, des forêts et des mines, le Québec exporte 27 p.c. seulement de sa production. La proportion de 45 p.c. des exportations n'est qu'une moyenne générale. En examinant la liste des vingt groupes majeurs manufacturiers, on s'aperçoit que le pourcentage s'élève à 70 pour le matériel de transport, à 70 également pour le papier, à 68 pour le tabac, à 60 pour les appareils et le matériel électrique.

G.-D. Lévesque

BIBLIOTHÈQUE DE
7 DEC 1965
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

292-65/1-69/34/9 2435
ÉCOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24 - P.Q. - C.A. - ÉRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

HEBDON

De plus en plus angoissé par le chômage endémique et les servitudes du parternalisme de l'Etat.

Le Bas-du-Fleuve se réveille et marche sur Québec

De plus en plus inquiets, après la déception provoquée par la négligence du gouvernement de faciliter l'implantation chez eux d'une usine de pâte kraft qui aurait donné du travail à 2,000 hommes et soulagé une des régions les plus avancées culturellement mais économiquement les moins avancées de la province, 200 personnalités de Rimouski sont montées à Québec pour questionner le ministre des terres et forêts sur ses intentions. — Après trois heures de débats, où le ministre a surtout tenté de justifier son attitude, ils ont enfin obtenu la promesse qu le gouvernement faciliterait la réalisation d'un projet industriel de la sorte, si les gens de Rimouski pouvaient démontrer que les industriels intéressés sont sérieux. — Partant pour New York, où M. Michel Sindona doit le rejoindre, M. Gatti a nié certaines affirmations de M. Cliche et, pour le reste, donnera une entrevue à son retour.

Défiant la tempête et décidé, une bonne fois, à tirer l'affaire au clair, 200 personnalités de Rimouski, le seul centre important, populeux et socialement organisé depuis Rivière-du-Loup jusqu'à Gaspé, sont montés à Québec, en autobus, jeudi dernier, sous la direction du maire Tessier et du rédacteur de "L'Echo du Bas-St-Laurent", Jean-Paul Légaré, pour interroger le ministre des terres et forêts au sujet du projet soumis par le président de la société Techni Québec Ltée, M. Gatti, pour le groupe italien dirigé par le financier milanais Michel Sindona et la grande entreprise américaine bien connue de Berlin, N.H., la Brown Company, dont il est le propriétaire.

Ce projet, qui s'était finalement orienté vers Rimouski, dès le mois de décembre 1964, faisait l'objet de pourparlers officieux et même officiels avec le gouvernement depuis les débuts de 1964. La correspondance et les mémoires d'entrevues communiqués par les intéressés, établissent que dès les débuts, on prévoyait un investissement de cinquante à soixante millions de dollars et la création de 2,000 emplois stables et rémunérateurs pour cette région de chômage endémique dont la seule ressource naturelle, le bois, est presque entièrement expédiée hors du territoire et, pour une large part, hors de la province et du pays.

Malheureusement, le projet n'a pas été réalisé et il existe encore beaucoup de confusion, dans l'opinion publique et même dans le monde des affaires, sur les raisons authentiques de ce qui menace d'être un échec définitif et cuisant pour la population de la région; d'autant

plus à plaindre qu'il ne lui est pas possible, à elle, d'aller s'approvisionner en Nouvelle-Angleterre, comme c'était loisible à la Brown Company. La confusion plutôt passive du début s'est subitement transformée en agitation lorsque le promoteur lui-même, M. Michel Sindona, en octobre dernier, crut bon de faire savoir à "La Presse" qu'il avait dû renoncer à ses projets d'implantation à Rimouski et placer à Berlin 40 p.c. des capitaux qui leur étaient destinés, faute d'avoir obtenu du gouvernement le minimum de collaboration raisonnable.

Malheureusement, s'il faut en croire le rapport de notre correspondant et les commentaires que nous avons obtenus de plusieurs témoins de l'entrevue de MM. Cliche et Lévesque, les Rimouskiens ont eu beau se montrer agressifs et pressants, ils n'ont pu obtenir que des réponses évasives et des explications qu'ils considéraient, tout simplement, comme des prétextes. Si l'on met en regard ces impressions et les reportages des organes de presse qui étaient représentés à l'entrevue, il semble que M. Cliche ait assez nettement laissé percer, comme une des causes principales du peu d'empressement qu'il reconnaît avoir mis à donner satisfaction aux industriels italiens, le fait que ceux-ci ne présentaient pas les garanties minimum de compétence et de solvabilité qu'un gouvernement sérieux se devait d'exiger en l'occurrence.

À l'affirmation avancée par le maire de Rimouski que le projet serait probablement en voie de réalisation, si le ministre avait accédé à l'option demandée sur les territoires boisés dits "des Outardes", celui-ci est

allé jusqu'à défier les Rimouskiens d'obtenir un projet précis, de la part du groupe Sindona, comme si la chose lui paraissait absolument improbable. Il a même ajouté, pour s'expliquer avec un peu de précision, plusieurs affirmations précises que le représentant de la compagnie Brown et de M. Sindona, M. Gatti, nie catégoriquement et, semble-t-il, avec preuves à l'appui. Le ministre est même allé jusqu'à s'appuyer sur des rumeurs concernant les opérations d'une autre entreprise italienne de pâte à papier, la South Nelson Paper Products, actuellement établie au Nouveau Brunswick, pour discréditer les administrateurs de cette entreprise et laisser entendre qu'ils étaient les mêmes que les promoteurs du projet rimouskiens. Or, "L'Echo du Bas-St-Laurent" a publié, dans son numéro de la semaine dernière, une entrevue dans laquelle M. Gatti déclare que M. Sindona n'est pas intéressé dans l'affaire de South Nelson, qui appartient à un autre groupe industriel italien. Et l'on sait que ce premier projet, d'abord orienté vers Matane et qui avait donné l'occasion à l'ancien ministre des terres et forêts d'annoncer sa réalisation prochaine avant même la fin des études de rentabilité, avait dû être abandonné parce qu'il supposait l'exportation à l'état brut de 100,000 cordes de résineux, ce que le Nouveau-Brunswick a bien vite accepté.

Après trois heures de discussion assez vive, au cours de laquelle, selon l'expression d'un témoin rimouskiens, M. Cliche a dû patiner "sur de la glace molle", l'entrevue s'est terminée sur une sorte de rebuffade qui laisse tout de même espérer

Les capitaux étrangers sont à la base de l'économie

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré qu'il n'avait aucune inquiétude face aux capitaux étrangers qu'il considère comme étant la base de l'économie de notre pays. M. Lesage s'adressait à quelque 200 personnes réunies à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle machine à l'usine de St-Jérôme de la compagnie de Papier Rolland Ltée. Cette machine a nécessité des investissements de \$7,500,

000 et peut fabriquer en une semaine assez de papier pour couvrir une route de 14 pieds de largeur s'étendant d'un océan à l'autre.

Le premier ministre a ajouté que, même si certaines personnes n'aiment pas les capitaux étrangers, ceux-ci ont permis la transformation de produits bruts en biens de consommation dans l'industrie du papier, pour ne donner qu'un exemple. Il a critiqué l'attitude de jeu-

nes révolutionnaires du Québec qui ne contribuent pas au développement de la province.

"Notre génération, a dit M. Lesage, avait beaucoup plus de raisons de se révolter. À cause de la dépression, notre province ne donnait pas de bourses d'études et ne faisait pas de prêts. Nombre de gens ne pouvaient même pas gagner les études qu'ils voulaient faire.

"Il faut inculquer aux jeunes la fierté de développer le Québec par les Québécois, leur faire voir que le Québec c'est devenu quelque chose et qu'on assiste actuellement à la réalisation de rêves que caressaient leurs pères et leurs grands-pères".

une solution à l'imbrroglio qui soit à la fois satisfaisante pour les Rimouskiens et convenable au gouvernement, sans qu'il soit pour autant préjudiciable aux industriels italiens dont on a trop inconsidérément mis en doute et la compétence et la solvabilité et, par ricochet, sans qu'il contribue à faire croire aux investisseurs européens que leurs talents, leurs capitaux et leurs techniques soient en fait mal venus au Québec, alors qu'on s'efforce par ailleurs de parler comme s'ils étaient vraiment bienvenus et désirés.

En effet, répondant à la demande formelle du maire Tessier d'une option en faveur de la ville de Rimouski sur les "limites" de la Rivière-aux-Outardes jusqu'à ce que celle-ci puisse formuler le projet précis auquel le ministre avait fait allusion en laissant croire que tel n'était pas le cas (?) pour le projet de la Brown Co, M. Cliche a répondu par contre-proposition que le courriériste du

"Devoir" a rapporté comme suit:

"Disons que nous n'accorderons pas d'option sur ce territoire; que nous allons le garder ouvert et poursuivre nos discussions avec vous" — M. Tessier rétorquant que ça n'était là qu'une demi-satisfaction, ajoutant: "Nous voudrions que vous n'accordiez pas d'option à d'autres aussi longtemps que nous n'aurons pas trouvé une industrie pour Rimouski", le ministre a repris: "Pas indéfiniment. Si les industriels dont vous parlez sont sérieux, on devrait aboutir à une solution d'ici un an."

Réintégrant, un peu penauds, leurs autobus, les Rimouskiens n'avaient plus qu'une réflexion en bouche: "Décidément, pour les hommes politiques, Rimouski, c'est toujours trois semaines en bas de Québec." Après un si long voyage et deux cents jours précieux de perdus, faudra-t-il encore longtemps s'aligner de promesses?"

Québec sans étatiser la distribution du gaz, la réglémentera davantage

Le gouvernement du Québec, après avoir étudié le rapport de la commission Vadeboncoeur au sujet de l'extension de la distribution du gaz naturel dans la province, a décidé de présenter, dès la prochaine session, une loi qui aura pour effet de: subordonner toute extension de la distribution du gaz naturel à l'obtention d'un certificat d'utilité publique; d'attribuer à la Régie de l'électricité et du gaz le pouvoir exclusif de décerner de tels certificats; de substituer l'obtention du certificat tant à l'autorisation municipale qu'à l'autorisation législative, de façon que la Régie soit chargée désormais en vertu d'une loi générale de concéder et réglementer le droit d'exploitation de la façon requise pour mieux servir l'intérêt public.

Pas d'intervention

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré, à l'issue d'une séance du conseil exécutif, que son gouvernement n'a pas l'intention de se réserver le pouvoir d'approuver en dernier ressort la délivrance des certificats d'utilité publique, ainsi que le rapport des commissaires le suggère. Dans les lois actuelles, lorsqu'une régie accorde un permis, la décision est définitive, ce qui ne signifie pas, cependant, que le gouvernement sera empêché de présenter à la Régie, suivant le cas, les considérations d'ordre économique qui pourront lui paraître nécessaires à un jugement éclairé.

La loi nouvelle ne décrètera pas expressément que l'octroi du certificat d'utilité publique confèrera l'exclusivité mais, en pratique, telle en sera ordinairement la conséquence.

Les commissaires ont recommandé que le territoire déjà desservi soit développé à fond, avant que de nouvelles extensions soient accordées. La loi ne sera donc pas destinée à provoquer l'ouverture rapide d'autres territoires.

L'entreprise privée

Le rapport recommande de laisser à l'entreprise privée la tâche de fournir le service du gaz dans la province de Québec. Le gouvernement a conclu que, dans les circonstances actuelles, ce service du gaz n'est pas prioritaire puisque d'autres formes d'énergie à bas prix sont disponibles. Il n'apparaît pas que l'acquisition des entreprises actuelles par une société d'Etat puisse procurer des bénéfices économiques importants à la population. Si des changements majeurs se produisent, la situation sera réexaminée de nouveau. De plus, rien dans la législation qui sera proposée n'empêchera une entreprise publique municipale de demander un certificat d'utilité publique. Le gouvernement n'a pas l'intention de charger la Régie provinciale d'intervenir devant les organismes fédéraux. C'est au conseil des ministres du Québec qu'il appartient de décider avec le ministère des affaires fédérales-provinciales.

Le gouvernement ne croit pas qu'il y ait lieu actuellement de transformer la Régie actuelle de l'électricité et du gaz en une régie de l'énergie. Par ailleurs, la loi forcera désormais la régie québécoise à publier annuellement un rapport pour renseigner le législateur et le public sur ses activités.

Six fabricants canadiens de produits chimiques construiront un pavillon de la chimie en 67

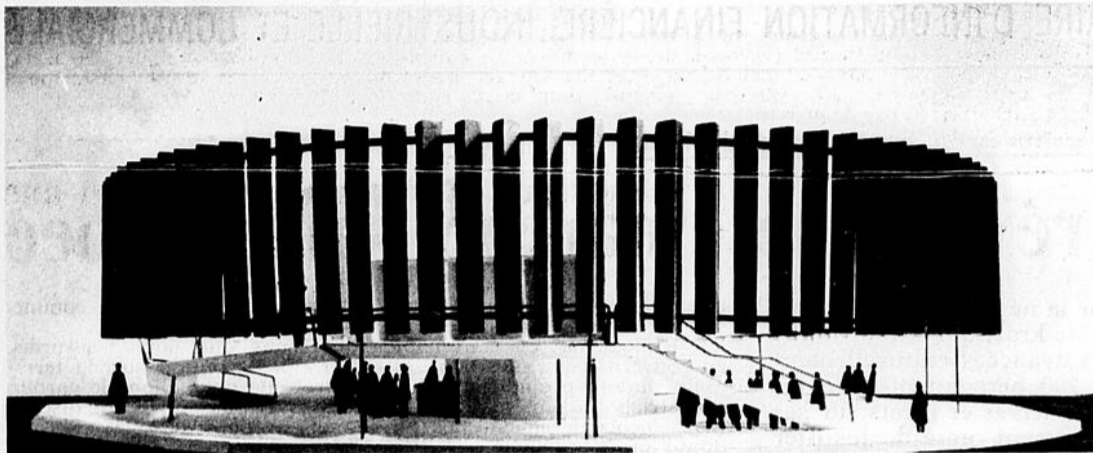
Un consortium sans but lucratif composé de six importants fabricants de produits chimiques érigera un pavillon d'environ \$750,000 à l'Expo 67.

Les six sociétés qui se sont réunies pour ériger le pavillon sont les suivantes: Canadian Industries Chemcell (1963), Cyana-

mid of Canada, Dow Chemical of Canada, Shawinigan Chemicals et Union Carbide Canada.

Le pavillon, qui n'aura pas un caractère commercial, a été conçu par l'Institut d'esthétique industrielle de l'université de Waterloo, en collaboration avec la maison Morley Markson & Associates, de Toronto.

Un communiqué conjoint émanant des présidents des six sociétés participantes, déclare que le pavillon de la chimie offrira un exemple remarquable de collaboration entre sociétés concurrentes et d'effort collectif du secteur commercial et des milieux universitaires.



La maquette du Kaléidoscope de la Chimie a la couleur pour thème principal. Six gros fabricants canadiens de produits chimiques commanditeront la construction de ce pavillon, qui coûte approximativement \$750,000.

La Commission Moncel présente son rapport

La commission Moncel, qui a déjà fait une étude approfondie de l'administration de la commission scolaire de Ville Jacques-Cartier et de celle de Verdun, a présenté au gouvernement un rapport sur l'administration de la commission scolaire d'Alma, Lac Saint-Jean. La commission, tout en affirmant que cette commission scolaire est généralement bien administrée, soutient que les commissaires auraient pu économiser une somme de \$225,000 par an, au cours des années qui suivirent la fusion avec les commissions scolaires de Naudville, Riverview et Isle-Maligne. Le commissaire Moncel, de Montréal, déclare sans ambages que l'injuste répartition de la richesse locale, caractérisée par un régime fiscal trop favorable aux grandes compagnies, est une des causes de l'état financier de cette commission scolaire. La commission suggère de réviser les critères d'évaluation de ces empires industriels qui jouissent d'un régime en vertu duquel ils ne participent pas assez fortement à la dépense publique.

GEORGE E. WIGHTMAN
Ste-Thérèse, Comté Terrebonne
Québec 435-3193

Bureau des ventes:
Montréal, Qué. 625-5594

**MERCANTILE LUMBER
SERVICES REG'D.**

Bureau des ventes
Gros et détail
Matériaux de construction

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

1245 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 25

2200, rue Yonge
Toronto 12

L'INDUSTRIE DE L'AMIANTE

Près de 40% de la production mondiale d'amiante provient du Canada. A ce titre, notre pays occupe le premier rang avec l'Union Soviétique. La récente hausse des prix, le resserrement entre l'offre et la demande, ainsi qu'une politique agressive en vue de trouver de nouveaux débouchés devraient favoriser ce secteur de l'industrie au cours des prochaines années.

Notre service de la recherche et de la statistique vient de publier une étude bien documentée sur la situation actuelle de l'industrie de l'amiante et sur ses perspectives d'avenir. En outre, cette étude donne une brève analyse des actions ordinaires de l'Asbestos Corporation Limited.

Vous pouvez vous en procurer un exemplaire sur demande.

Au service de l'économie du Québec depuis 1901



RENÉ T. LECLERC

INCORPORÉ

507 Place d'Armes Tél: 845-1152
MONTRÉAL

TROIS-RIVIÈRES

QUÉBEC

TÉL. 866-1153

LES AGENCES D'ASSURANCES
VILMAR Ltée

J. P. ROY
Président

635 ouest, boul. Dorchester

Suite 710, Montréal 2

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES
E. H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques

VI. 2-4691

Montréal

MAURICE-R. FOREST,
COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél.: 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE

635 EST, HENRI-BOURASSA

Téléphone DU. 1-7788

MONTREAL

Gendron & Lefebvre

ingénieurs conseils

arpenteurs géomètres

1650 boul. des Laurentides, Chomedey

Tél.: 667-6420

Les Affaires, lundi le 6 décembre 1965

Les mines dans le territoire-pilote du BAEQ reflètent le sous-aménagement

La situation des mines du territoire-pilote qui fait l'objet de l'esquisse d'un plan global d'aménagement de la part des experts du Bureau d'aménagement de l'est du Québec, les objectifs à atteindre dans ce domaine, de même que les moyens à mettre en oeuvre viennent d'être publiés.

Le cahier de l'esquisse du plan traitant des mines vient de paraître, sous les auspices du Bureau d'aménagement de l'est du Québec. Voici un tableau synoptique relatant la situation, et en regard, les objectifs et les moyens envisagés pour le développement de ce secteur.

La situation

La structure physique est difficile. Il manque de cartes géologiques à petite échelle et de main-d'oeuvre technique.

Avant 1960, l'exploration des minéraux métalliques était très limitée. Depuis, il y a eu quelques découvertes intéressantes, publication de la carte des minéraux métalliques et ouverture du Parc de la Gaspésie à l'exploration.

Concernant les minéraux industriels: manque total de cartes et absence de recherches.

Concernant le pétrole: aucun résultat.

Les mines dans le territoire accusent un certain retard par

rapport aux autres régions du Québec.

L'exploitation

Les minéraux métalliques: une seule mine en exploitation, celle de la Gaspésie Copper, dont la valeur de la production était en 1962 de \$23 millions.

Les minéraux industriels: 40 producteurs de tourbe au Québec, dont 24 dans le territoire. La valeur de la production s'établit à environ \$2 millions. La mécanisation est peu poussée, les tourbières sont morcelées, le marché est contrôlé par un seul acheteur.

La marne: exploitation trop coûteuse.

La pierre calcaire: l'exploitation fournit le marché régional et exportation en voie de développement.

Les objectifs

Etablir une structure d'exploration afin d'arriver à connaître les ressources minières. Ceci exige des recherches de base sur le milieu physique. Afin également de découvrir de nouveaux gisements, ce qui peut conduire à de futures exploitations.

Accroître les effets d'entraînement des investissements et des revenus distribués, dans l'exploitation des minéraux métalliques.

Réorganiser la production et la mise en marché de la tourbe. Restructurer cette industrie.

Abandonner l'exploitation de la marne au profit de la pierre à chaux.

Les moyens

Utiliser des méthodes modernes, un personnel qualifié et obtenir des moyens financiers.

Réorganiser la loi des mines du Québec pour une période donnée si les résultats de la recherche sont positifs.

Concernant les minéraux métalliques: Exploration et exploitation par la nouvelle société gouvernementale du Québec (SOQUEM) et par de grosses firmes. Stimuler la recherche par: des routes; formation technique; primes pour des découvertes intéressantes.

Concernant les minéraux industriels: Etablir l'inventaire complet et préparer une carte.

Concernant le pétrole: Exploration et exploitation par l'Hydro-Québec, et par des grosses entreprises. **Localisation et concentration des futures villes minières sur le littoral.**

Concernant la tourbe: A court terme: création d'un office de producteurs, inventaire complet des tourbières. A moyen terme: relevé du plan topographique, pour le drainage et la circulation; classification standardisée; étude de nouvelles utilisations; diminution des coûts de production par de l'assistance technique, de la mécanisation pour la coupe et le séchage, et pour le drainage.

Le développement minier suscitera une centrale nucléaire en Gaspésie

Le projet de construction d'une usine thermique en Gaspésie a été différé jusqu'à ce que les ingénieurs aient mis au point les plans d'une centrale thermonucléaire dernier cri dont la mise en service coûterait quelques centaines de millions, a-t-on appris à Québec.

L'aménagement de nouvelles mines en Gaspésie, particulièrement des mines de cuivre serait à l'origine de ce projet d'investissement, dont la réalisation ap-

portera à une région défavorisée un essor particulièrement remarquable.

Selon l'esquisse du plan d'aménagement du BAEQ, le développement des ressources minières doit prendre des formes dont l'élaboration ne pourra tarder à la condition que soient présentes les ressources énergétiques indispensables.

Voici quelques aspects du schéma sur le développement minier.

Remorques et containers apportent une dimension nouvelle au transport par rail

Il y a huit ans, le Canadien Pacifique inaugura son service rail-route, communément appelé "piggyback". Lundi, la compagnie a hissé sa 1,000,000ème remorque à bord d'un wagon plat de ce service, la semaine dernière.

L'histoire de ce service a débuté en 1957. Il réunit les avantages du transport ferroviaire au transport routier. Il élimine des manoeuvres de manutention des marchandises en transit. Dès le commencement, il a rencontré la faveur des industriels et des expéditeurs.

Une fois le service bien lancé, on transportait 100 remorques par jour. A cette époque, on ne comptait que deux terminus "piggyback", soit à Montréal et l'autre à Toronto, et 89 wa-

gons plats de 41½ pieds de long étaient affectés à ce transport.

En l'espace de huit ans, ce service a pris une expansion considérable. Aujourd'hui, on hisse sur wagons plats environ 560 remorques par jour et l'on compte 59 terminus "piggyback" à travers le pays, de St-Jean, N.-B., à Vancouver. La flotte de wagons plats du type "piggyback" est de 1,503 unités et plusieurs mesurent 54 pieds de long.

Au cours de 1965, le service a connu une forte expansion. On y a ajouté six nouveaux terminus et on a agrandi, au coût de \$45,000, deux installations déjà existantes. Au terminus de Lachine, la capacité de la cour a été agrandie de 50 p.c. et, aux Trois-Rivières, on a fait des améliorations propres à recevoir 50 wagons plats de plus.

La conjoncture

La demande de capitaux se maintient malgré la pénurie de moyens de production

Au dernier mois de l'année, la tentation est forte de se prévaloir des leçons des mois passés, mais celle de scruter l'avenir est plus forte encore. Les conditions qui président à une ère de prospérité qui se maintient au terme d'une cinquième année et que l'on prédisait encore brillante en 1966, offrent des indications diverses dont l'évaluation vaut en autant que l'on y cherche seulement des jalons, sans risquer de prédire exactement ce que sera le cours des affaires.

Comme indicateur de premier ordre, la demande de capitaux ne se dément pas. Le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités empruntent à un rythme vraiment remarquable, en dépit des difficultés que ces institutions éprouvent en ce moment sur le marché américain et qui seront tout au moins en partie, atténuées en 1966.

Le manque de liquidité dans les institutions bancaires aura sûrement pour effet de maintenir à un niveau relativement élevé le taux d'intérêt. La hausse constante des coûts diminue les profits des entreprises, surtout celles qui transforment les matières premières; c'est le cas particulièrement des papeteries, tandis que d'autres catégories d'entreprises maintiennent bien leur marge de profit et même l'augmentent.

Cette conjoncture porte les conseillers financiers à garder chez leurs clients une bonne marge de liquidité, ce qui fait préférer l'achat d'obligations, plutôt que d'actions; en attendant les bonnes occasions de réinvestissement.

Un conseiller en vue, M. A. Hamilton Bolton, souligne la contradiction qui existe entre l'attitude optimiste des analystes et la situation actuelle du crédit bancaire. Il remarque

particulièrement sur le marché boursier deux facteurs d'importance. Il s'agit de la baisse du prix moyen des actions et du fort volume des virements, alors que la cote des valeurs monte que fort peu. M. Bolton a donc conclu qu'il faut maintenir une bonne marge de liquidité et attendre les événements. Pourtant, l'accumulation de dettes ne cesse d'augmenter et il en est particulièrement ainsi du crédit au consommateur, crédit qui témoigne de sa volonté optimiste d'acheter. Il s'élève à près de 5.5 milliards de dollars.

Quoi qu'il en soit, 1966 devrait être encore une année à la fois active et prospère. Le taux de croissance sera sans doute inférieur à celui de 1965, mais le revenu personnel continuera d'augmenter et la demande se maintiendra dans tous les secteurs.

La clef du succès, comme on le souligne ailleurs dans cette livraison, c'est la productivité. Elle peut seule faire échec, du moins partiellement, à l'inflation que suscitent les mesures de bien-être social. Des analystes sont d'avis que la partie imposante des revenus des particuliers qui ira dans les caisses de fonds de retraite gouvernementaux, même si cela comporte au départ un élément de déflation, ne manquera pas de se transformer en manifestation d'inflation, à un certain moment. Comme il y aura compensation des rentes en rapport avec la hausse du coût de la vie, les retraités n'auront plus à se plaindre de l'inflation. Il reste que de plus en plus, les personnes âgées de 65 ans devront faire une déclaration d'impôt sur le revenu.

Parmi les phénomènes généraux qui influenceront sur les tendances économiques au cours des mois à venir, soulignons la pénurie de main-d'oeuvre spé-

cialisée. La tendance à l'intervention gouvernementale dans de nombreux domaines d'activité sera également en évidence.

Au nombre des problèmes auxquels le pays devra apporter le plus d'attention, il y a celui de la transformation sur place des matières premières. Cette transformation ne peut qu'entraîner des difficultés dans les conditions actuelles d'emploi optimum des moyens de production. Il faudra donc procéder graduellement et permettre encore pour un certain temps l'exploitation de produits semi-finis et même d'un fort volume de matières premières, comme certains produits du bois et des minéraux.

M.-H. C.

Laval établirait une chaire d'assurance-vie

Une chaire pour les assureurs serait bientôt créée par la faculté de commerce de l'université Laval. C'est un voeu formulé depuis longtemps par l'Association des assureurs-vie et la réalisation prochaine de ce désir a été évoquée par le président sortant de l'Association des C.L.U., devant un grand nombre de ses confrères. M. Antoine Parent a alors rappelé que depuis longtemps les cours aux assureurs ont été donnés sous les auspices de l'association mais que le moment est venu de prier l'université de se rendre aux désirs des assureurs. Les nouveaux venus dans la profession pourront alors faire une année entière à l'université et suivre ensuite des cours spécialisés pendant une année pour obtenir sa licence d'assureur-vie.

Emplois de Conseillers Scientifiques offerts dans le domaine de la RECHERCHE INDUSTRIELLE au MINISTRE DE L'INDUSTRIE OTTAWA

L'ingénieur expérimenté et le chercheur scientifique trouveront des occasions de carrières stimulantes au sein de l'équipe de spécialistes qui composent le Bureau du Conseiller en recherche industrielle.

Le ministère de l'Industrie a entrepris la réalisation d'un certain nombre de programmes qui sont destinés à stimuler le potentiel industriel du Canada. Aussi désire-t-il s'adjoindre des hommes de science et des ingénieurs aux idées avancées et pleins d'enthousiasme qui devront analyser et évaluer les problèmes techniques se rapportant aux domaines de la recherche et du perfectionnement dans ces programmes, et aussi, faire des recommandations quant aux lignes de conduite et quant à la planification.

Les candidats doivent posséder une vaste expérience en recherche, en perfectionnement ou en conception les plus récentes dans le domaine du génie. Il leur sera avantageux de posséder une formation post-universitaire et de l'expérience dans le domaine des programmes de recherche et de perfectionnement. Il y a actuellement des postes disponibles dans les domaines suivants.

- Systèmes pour aéronefs et systèmes spéciaux.
- Systèmes électroniques, y compris les communications, la détection et les aides à la navigation.
- Systèmes de calculatrices électroniques et de contrôle.
- Systèmes, matériels et dispositifs d'énergie électrique.
- Technologie des métaux.
- Technologie des matériaux synthétiques et des textiles.
- Technologie du bois, des produits du bois et du papier.
- Génie mécanique, y compris les machines-outils et les procédés.
- Aliments, boissons et produits pharmaceutiques.

Les traitements seront en rapport avec la compétence des candidats et l'importance des responsabilités assumées dans les postes en cause. Des occasions de carrières, dans un milieu stimulant, seront aussi d'un intérêt.

Comme les nominations se feront dès que des candidats compétents se seront présentés, les intéressés ont tout avantage à faire parvenir immédiatement SOIT la formule de demande remplie qu'ils pourront se procurer à un bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou à un bureau de poste, SOIT un résumé complet de leur instruction et de leur expérience, à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, sans omettre de mentionner le numéro 65-2560.

Les intéressés pourront aussi obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant au bureau le plus proche de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA.

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, D.U. 1-1888
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 364-2443

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON, secrétaire:
Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur: Séraphin Vachon. Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté. Secrétaire
à la rédaction: Pierre-Paul Beauchamp. Responsable de la production:
Germain Charbonneau. Collaborateurs réguliers: Jean-Marc Chaput, écono-
miste; François Gauthier, économiste, professeur à la faculté de Commerce
de l'Université Laval; Jacques Rolland, économiste.

Publicité nationale: Montréal, Claude COUPAL; Toronto, Stephen DANILOV.
Publicité locale: Robert MICHAUD. Représentant à Toronto: LYNAD ASSO-
CIATES, 537 South Dearbon, 62 Richmond Street West, Toronto 1, Ontario,
tél.: 364-2443.

Directeur du tirage: Georges LARIVIERE.

On s'inscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156
numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numé-
raire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publi-
cation.)

Typographie: Service-Inter Ltée. Impression: Richelieu Roto-Litho, St-Jean.

La notion de productivité prend l'importance d'une clef de voûte universelle

Notre économie s'appuie-t-elle trop sur le crédit au consom-
mateur? La question se pose quand on songe à l'accroissement
phénoménal du crédit qui atteint près de \$5 milliards et demi.

La notion de crédit à l'américaine se répand de par le monde.
Elle a des avantages que personne n'oserait nier. C'est essentielle-
ment sur le crédit que se fondent les attentes des manufacturiers
et des distributeurs et l'on voit l'hésitation légitime des
gardiens d'une saine économie à en gêner le mécanisme.

Les indications manquent sans doute sur l'appétit de crédit
que manifeste la famille moyenne. Il reste que de façon générale,
l'on établit à \$1,500, le total des achats par versements que la
famille urbaine doit assumer.

Ce montant marque la différence entre le revenu moyen de
quelque \$4,600 et les prévisions de dépenses de la famille moyen-
ne en milieu urbain, environ \$6,000 par année.

La répartition des dépenses peut varier beaucoup selon les
habitudes et les goûts. Des relevés ont été faits à ce sujet qui
sont fort révélateurs. Ils ne feront pas en ce moment l'objet de
notre propos.

Un mot magique a cours en plusieurs milieux: la productivité.
C'est encore, par rapport à la situation du crédit, la solution la
plus valable. Il va de soi que l'augmentation de la productivité
ferait diminuer la pression sur les prix, tout en augmentant le
revenu personnel et les demandes de crédit à la consommation
s'en trouveraient réduites d'autant.

Sans doute la notion de productivité demeure-t-elle assez
abstraite chez l'homme moyen. Il la conçoit bien en autant
qu'elle signifie un revenu personnel accru. Mais, chacun devrait
songer à ses répercussions.

Le gouverneur de la Banque du Canada en soulignait une,
tout particulièrement, à l'occasion d'une allocution récente à la
Chambre de commerce du district de Montréal.

Au moment où des pressions considérables s'exercent sur les
approvisionnements et les moyens de production, la productivité
ne peut qu'entraîner une utilisation optimum des ressources.

Mais, la productivité suscite un rappel d'autres notions qui
se fondent souvent sur la portée de la législation. Elle pose des
dilemmes que les résonances politiques ne permettent pas de
trancher facilement.

Devenons-nous convenir qu'il vaut mieux assurer des emplois,
un pouvoir d'achat, des éléments de productivité à une population
d'une région sous-équipée en lui permettant de transformer parti-
ellement et d'exporter les ressources à sa disposition?

L'idéal, chacun s'en rend compte, consiste à tirer le parti
maximum des ressources qui s'offrent dans un milieu pour le
plus grand profit de tous, mais les circonstances ne permettent
pas toujours d'en venir là.

Des moyens termes s'affirment intéressants et permettent de
marquer un premier pas qui peut être suivi d'aménagements qui
se rapprochent de conditions plus conformes à une législation bien
intentionnée, mais dont l'application peut être momentanément
gênante.

La notion de productivité suggère également la création de
l'emploi. S'il y a en ce moment pénurie de main-d'oeuvre spécia-
lisée, dans peu d'années, les surplus de main-d'oeuvre se mani-
festeront et déjà la situation requiert une planification telle que
la productivité en sera par le fait même favorisée.

La jeunesse d'un pays est son potentiel le plus valable et
nous voulons tous pour elle l'avenir le meilleur. N'oublions pas
et surtout faisons bien voir à nos jeunes, que cet avenir se pré-
pare dès maintenant par le soin jaloux que nous devons accorder
à l'utilisation rationnelle de toutes nos ressources.

Marc-Henri Côté.

Les propos de François GAUTHIER

professeur auxiliaire à la Faculté de Commerce de l'Université Laval, B.Sc.Comm.

Les entreprises tentent de réduire les effets de l'automatisation

L'un des problèmes les plus sérieux de notre époque réside dans l'adaptation de l'économie
aux changements technologiques rapides qui se sont produits au cours des dernières années. Jus-
qu'à présent, le progrès technologique se présentait sous la forme d'une mécanisation plus pous-
sée, qui, si elle a bouleversé le mode de vie au 18^e siècle, ne représente plus aujourd'hui qu'une
amélioration normale et habituelle des outils de production qui font partie intégrante de notre
économie.

Un fait nouveau apparaît ce-
pendant avec l'automatisation. En
effet, l'automatisation représente
plus qu'un processus de méca-
nisation poussé à l'extrême. Elle
implique, en fait, quatre élé-
ments différents: la mécanisa-
tion poussée qui supprime le
travail physique, la production
en série qui comporte une spé-
cialisation des tâches et un pro-
cédé de chaîne continue de tra-
vail, le contrôle automatique de
la chaîne de production et de
son rendement, enfin, la rati-
onalisation de toutes les opé-
rations afin d'obtenir le meilleur
rendement et la meilleure adap-
tation aux buts recherchés. Si
les deux premières opérations
étaient déjà bien connues, les
deux dernières font l'originalité
du procédé en ce sens qu'elles
impliquent un effort supplé-
mentaire d'analyse et d'imagi-
nation créatrice. Ces efforts de
rationalisation de la production
tendent à utiliser moins de
main-d'oeuvre pour obtenir le
même niveau de production.
C'est ici que se pose le pro-
blème de la main-d'oeuvre dé-
placée par l'automatisation.

Soulignons, en premier lieu,
qu'il est impossible, à l'heure
actuelle, de séparer dans les
statistiques les chômeurs pro-
venant de l'introduction de l'au-
tomatisation de ceux qui résultent
de l'inadaptation de la main-
d'oeuvre à la croissance des di-
vers secteurs. Nous pouvons
simplement remarquer que de-
puis la fin de la guerre, le taux
de chômage a tendance à s'éle-
ver sur la longue période (3.2%
pour la période 1946-56 et 5.5%
pour 1957-64) et que la durée
moyenne de la période de chô-
mage semble s'élever. Mais,
comme nous l'avons déjà indi-
qué, il est difficile de faire la
part de l'automatisation dans les
statistiques. La population active
augmente rapidement. Il
faudra, dans quelques années,
fournir des emplois à un nom-
bre considérable de jeunes gens.
On prévoit qu'en 1971 les per-
sonnes âgées de 15 à 19 ans se-
ront au nombre de 600,000 au
Québec, alors qu'en 1961 ce
chiffre était de 465,000.

Jusqu'à présent, l'incidence de
l'automatisation a été trop faible
pour que l'on puisse distinguer
clairement quels ont été ses ef-
fets. Son usage dépend de la vi-
tesse à laquelle le nouvel équi-
pement pourra être accepté et
acheté. Parmi les exemples que
nous connaissons, le premier
est évidemment une réduction
considérable de la main-d'oeu-

vre employée. Cette réduction
s'est accompagnée d'un mouve-
ment de sélection. En effet, pour
mettre en oeuvre un équi-
pement automatisé, il est indis-
pensable de faire appel à des
personnes hautement qualifiées
et spécialisées dans des domai-
nes bien précis (analystes, pro-
grammateurs, électroniciens,
etc.). En ce sens, il y a tasse-
ment de la hiérarchie vers le
haut, ces personnes devant par-
ticiper étroitement aux déci-
sions qui relèvent normalement
du chef d'entreprise.

Au contraire, on assiste à la
disparition des ouvriers moyen-
nement qualifiés et de toute
la classe intermédiaire ayant
une certaine spécialisation. Un
fossé se creuse entre les ou-
vriers sans qualifications enco-
re nécessaires pour les tâches
subalternes (entretien, nettoya-
ge, expédition, etc.) et les tech-
niciens chargés de la mise en
oeuvre des programmes de pro-
duction. Cependant, si l'auto-
matisation a tendance à diminuer
les qualifications des travail-
leurs, le statut social de ceux-
ci peut s'élever soit en raison
d'un travail plus propre, d'un
salaire plus élevé, soit en raison
du sentiment que l'ouvrier de-
vient indispensable à la produc-
tion (c'est le cas des ouvriers
préposés à la surveillance des
machines qui se sentent respon-
sables de la bonne marche des
chaînes de production).

Jusqu'à présent, les entrepri-
ses ont essayé de réduire les
effets de l'automatisation. Elles ont
rarement procédé à des licen-
ciements massifs. Elles tentent
plutôt d'orienter les personnes
déplacées vers d'autres tâches
ou vers certaines branches de
production où l'automatisation est
difficile à appliquer. Il y a eu
aussi une politique de mise à la
retraite anticipée. Ce moyen n'a
malheureusement pas eu les ef-
fets escomptés. En effet, les
personnes ainsi mises à la re-
traite avant l'âge normal se sont
mises en quête d'un nouvel em-
ploi, venant grossir la masse
des chômeurs pendant de longs
mois car il leur est infiniment
plus difficile de trouver un em-
ploi que des personnes plus je-
unes. Troisième procédé employé
par les entreprises simultanément
aux autres: la réduction, de
sinon la cessation complète, de
l'embauche. En fait, cela re-
vient pratiquement à un licen-
ciement déguisé puisque les em-
plois normalement ouverts par
l'augmentation de la production
ne sont pas créés. Les person-

nes qui pourraient normale-
ment espérer un emploi, les
jeunes entre autres, doivent se
tourner vers d'autres secteurs.

Si, dans l'entreprise elle-même,
les conséquences de l'automati-
sation peuvent être réduites par
des politiques de réorientation
de la main-d'oeuvre, d'éduca-
tion, des firmes, etc., certains
effets secondaires sont plus gra-
ves. Ainsi, une usine automatisée
peut ne procéder à aucun licen-
ciement mais obliger ses concu-
rents à fermer leurs portes,
créant une zone de chômage
dans un autre secteur. On peut
citer le cas de Studebaker qui
ne put soutenir la concurrence
des usines de Détroit lorsque
celles-ci furent en partie auto-
matisées, ou des usines qui fa-
briquaient des pièces de carrosse-
rie qui disparurent lorsque
Ford automatisa ses ateliers
d'emboutissage.

On a pu soutenir que le pro-
blème du chômage technologi-
que ne se posait qu'à court ter-
me, le développement des usi-
nes produisant les machines au-
tomatiques devant créer de
nouveaux emplois. Il faudrait
savoir si le nombre de nouveaux
emplois créés, est égal à celui
des emplois qui ont disparu.
Cela amène à tenir compte de
l'augmentation de la population
active et de la tendance des fem-
mes à s'engager de plus en plus
sur le marché du travail. En
outre, l'industrie électronique
n'a pas les effets de multiplica-
tion des grandes industries de
base. Ainsi, une aciérie provo-
que la création d'une multitude
d'usines secondaires qui vont
transformer son produit. L'élec-
tronique ne provoque pas, ou
du moins dans une très faible
mesure, la création d'industries
secondaires. Elle a, en outre,
tendance à s'automatiser elle-
même.

La solution réside dans l'aug-
mentation des qualifications de
la main-d'oeuvre. Seuls les in-
dividus possédant des qualifi-
cations élevées pourront faire
face aux problèmes d'emploi à
l'avenir. Il est possible égale-
ment qu'un nouveau mode de
vie, basé sur la réduction des
heures de travail, tende à créer
une demande dans le secteur
des services personnels. Cela
implique une réorientation des
aptitudes et surtout un effort
de prévision.

Nous avons brièvement passé
en revue les problèmes suscités
par la généralisation de l'auto-
matisation sur la main-d'oeuvre.
C'est l'aspect social le plus frap-
pant.

Amicus Plato... Sed Magis Amicus VERITAS

Comment ne pas vivre avec
eux, tout comme eux, la pénible
aventure des gens de Ri-
mouski. Ne suis-je pas, moi-
aussi, de ce patelin? Aussi bien
ne puis-je laisser passer sans
protester l'attitude pour moi
bien étrange de M. Cliche. C'est
par hasard que j'ai eu connais-
sance des démarches de M. Gat-
ti par l'entremise de certains
entremetteurs politiques pour
lesquels je n'ai pas plus de res-
pect qu'il n'en faut. Constatant

le peu de cas qu'on en semblait
faire à Québec et songeant avant
tout à mon coin de pays, dont
la situation m'est hélas connue
depuis fort longtemps, j'ai suivi
l'affaire de très près et je n'ai
pas hésité à me rendre chez M.
Sindona lui-même, à Milan, l'été
dernier, pour tâcher de com-
prendre quelque chose aux atermoiements du ministère.

D'autre part, j'ai vu, de mes
yeux vu, toute la correspondance
échangée entre les parties. Or,
le moins que je puisse faire,
après cette pénible entrevue
d'êtres humains, dont personne
n'est assurément sorti satisfait,
le ministre moins que tout au-
tre, c'est d'affirmer positive-
ment:

Que le projet soumis par M.
Gatti, à la connaissance du mi-
nistre, n'était pas, de sa part,
un projet personnel, mais un
projet soumis pour le groupe
Sindona et, plus particulière-
ment, pour Brown Co, de Ber-
lin, N.H.

Qu'il n'a jamais été question
d'un projet de moins de \$50
millions.

Qu'en juillet 1964, il n'était
plus du tout question de la Na-
tashquan; territoire impropre à
l'exploitation, tant au point de
vue de la technique que de la
rentabilité.

Qu'il n'a jamais été sérieuse-
ment question, depuis ce temps-
là, d'un autre territoire que ce-

(suite à la page 16)

La productivité peut enrayer les difficultés que suscite une prospérité encore croissante

Le niveau actuel de prospérité au Canada ne va pas sans susciter des problèmes qu'accroissent certaines pénuries de main-d'oeuvre et de ressources, des difficultés de l'équilibre des comptes, selon M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada. Il a fait un plaidoyer pour une productivité accrue comme moyen de créer de l'emploi et de diminuer les pressions sur les coûts et les prix. Voici un résumé et de larges extraits de l'allocation de M. Rasminsky.

La productivité accrue est un impératif auquel nous ne pouvons échapper, si nous voulons que se maintienne la prospérité du pays, selon H. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada. Il a fait porter son pressant message sur ce sujet et celui de la création de l'emploi au bénéfice d'une main-d'oeuvre sans cesse plus nombreuse, au déjeuner de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Le gouverneur de la Banque du Canada a souligné que la productivité n'avait pas été ce que l'on aurait pu souhaiter depuis un an, mais il est d'avis que l'on doit y porter de plus en plus d'attention, en y consacrant les ressources et en formulant les politiques économiques qui conviennent.

Il a indiqué les moyens qui permettront d'accroître le produit national brut, tout en maintenant le rythme d'activité qui pourra absorber les surplus de main-d'oeuvre; la flexibilité dans l'utilisation des ressources, la formation des travailleurs, l'encouragement à l'éducation et à la recherche sont au nombre des moyens les plus prometteurs.

Ainsi doivent s'établir certaines priorités dans l'utilisation des ressources, si désirables que paraissent des usages moins prosaïques. Il faut toujours envisager dans quelle mesure elle peut susciter une augmentation de production.

M. Rasminsky a conseillé, en se pliant à une rétrospective, de bien voir ce qui s'est passé depuis 1961. Avec un taux de chômage de huit p.c., la relance de l'économie n'a pu qu'être lente; nous avons profité d'un mouvement parallèle aux Etats-Unis. La dévaluation du dollar canadien a favorisé la position de notre pays sur les marchés internationaux. Les vastes exportations de blé ont amélioré l'équilibre des comptes.

La prospérité actuelle, a noté M. Rasminsky, n'est pas que bienfait, elle présente également des problèmes. La main-d'oeuvre spécialisée se fait rare et des pressions s'exercent plus nombreuses sur l'utilisation des ressources. Le rapport coût et prix se fait moins favorable.

Il faut craindre que les dépenses, au total, dépassent la capacité de production de marchandises et de services. Il pourrait en résulter de l'inflation ou, dans les propres termes de M. Rasminsky: "la présence de pressions indues sur les prix et les coûts et de difficultés dans l'équilibre des comptes, ce qui pourrait freiner l'expansion. Un autre risque se manifeste: la croissance dans certains secteurs de l'économie à un rythme qui ne pourrait être maintenu.

Un autre indice de tension est la tendance de la balance des paiements à se solder de nouveau par des déficits de plus en plus considérables. Il y a aussi l'évolution récente des coûts et des prix. "Soit qu'on s'arrête à comparer la progression des rémunérations et de la productivité, de dire M. Rasminsky, soit qu'on observe la courbe des prix demandés pour les produits finis, on se rend vite compte que l'évolution de nos coûts et de nos prix a commencé à être moins favorable depuis un an. Enfin, on signale depuis quelque temps déjà des cas soit d'allongement des délais de livraison, soit de pénurie de certains matériaux. Même si dans certains cas, ces difficultés proviennent de tensions sur les marchés internationaux, il est à peu près certain que dans d'autres elles sont attribuables à la demande

particulièrement forte du marché domestique".

Souci de la productivité

Dans ces conditions, et si nous désirons vraiment atteindre la pleine capacité de notre économie, ajoute le gouverneur, la productivité doit être l'un de nos premiers soucis.

Nous devons chercher, comme dans le passé, à maintenir la demande des biens et services à un niveau suffisant, mais nous devons aussi nous intéresser davantage aux éléments "offre" de l'équation et aux facteurs qui conditionnent directement notre capacité de production. En ce sens, les principaux éléments d'une croissance ininterrompue de l'économie sont, en définitive, l'augmentation de la population active — qui subira des bonds considérables au cours des prochaines années — et l'amélioration de la productivité, c'est-à-dire de la production par travailleur.

Au sens où l'emploi l'invite de la Chambre, la productivité comporte bien autre chose que l'ardeur de chacun au travail. Elle traduit la qualité de la main-d'oeuvre et l'amélioration du niveau moyen de l'instruction et de la compétence technique, y compris celle des ca-

dres supérieurs. Elle reflète en outre le développement et la modernisation de l'outillage et de l'équipement et la célérité avec laquelle ces moyens physiques sont incorporés aux derniers progrès de la technologie moderne. Elle reflète également l'efficacité avec laquelle sont utilisés la main-d'oeuvre et les capitaux.

La réalisation de notre potentiel engendre toutefois des risques, dont celui que la demande globale de biens et services ne s'accroisse à une allure qui dépasse sensiblement celle que la production réelle est susceptible d'atteindre.

"Un autre risque, c'est qu'il se produise un déséquilibre de l'expansion économique et que certains secteurs importants se développent à des rythmes insoutenables. Le relevé des projets d'investissements qu'a publié le ministère du commerce, au cours de l'été, prévoit une augmentation de l'ensemble des investissements publics et privés de l'ordre de 18½ pour cent en 1965, à la suite d'ailleurs d'une progression de 15½ pour cent en 1964. L'ampleur de ce "boom" de l'investissement, en particulier dans le secteur du bâtiment, a amené le gouvernement à an-



La société Metropolitan Structures Limited a signé un bail emphytéotique de 99 ans en vue du développement d'un complexe résidentiel sur l'île des Soeurs avec Québec Home and Mortgage Corporation, propriétaire de cette île. M. Sam Gewurz, représentant de Québec Home and Mortgage Corporation, se tient derrière M. Bernard Weissbourd, président de Metropolitan Structures, à gauche, et M. Arthur Garmaise qui sera le directeur de l'équipe qui verra au développement de ce projet pour Metropolitan Structures.

prêts hypothécaires

A TERMES INTÉRIMAIRES OU A MOYEN TERME

- pour propriétés industrielles et commerciales
- prêts de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus

Pour vous renseigner, communiquez avec:
Capital Funds (IAC) Limited

Industrial Acceptance Corporation Limited
1320, boulevard Graham, Montréal 16, Québec

DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL

IAC

ANALYSTES DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE

Ministère de l'Industrie
Ottawa

LE POSTE

Travailler avec d'autres agents hautement compétents et en étroite collaboration avec des entreprises manufacturières, des associations et des organismes des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour effectuer des études et des analyses et proposer des politiques qui favoriseront l'expansion et l'amélioration de l'industrie manufacturière canadienne; définir les problèmes et déceler les besoins de l'industrie en vue de formuler des politiques commerciales; encourager fortement le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés, l'efficacité et la modernisation, l'utilisation des méthodes technologiques avancées, de même que la recherche et les styles originaux.

Les candidats heureux seront attachés à l'une des Directions suivantes ou à l'Agence du développement régional:

Aéronefs	Machines
Vêtements et textiles	Matières premières
Produits chimiques	Transport mécanique
Produits alimentaires	Construction navale et équipement lourd
Electricité et électronique	Produits du bois

LE CANDIDAT

De préférence, formation universitaire en sciences économiques, en commerce, en administration des affaires ou en génie, ou posséder un ensemble équivalent et approprié d'instruction, de formation et d'expérience; il devra posséder un ensemble acceptable de connaissances et d'expérience dans quelques-uns des domaines suivants: économie, finance, mise en marché, recherche et perfectionnement, production ou gestion; aptitude à effectuer des études analytiques; aptitude à s'exprimer d'une façon efficace oralement et par écrit.

TRAITEMENTS

Les traitements seront proportionnels à la compétence des candidats, à l'importance du poste et aux responsabilités qui s'y rattachent. Des occasions de carrières dans un milieu stimulant comportent aussi beaucoup d'intérêt.

Vu que les nominations se feront dès qu'il se présentera des candidats compétents, les intéressés devraient soumettre immédiatement SOIT une formule de demande qu'ils peuvent se procurer aux bureaux de la Commission du service civil, du Service national de placement ou à un bureau de poste, SOIT un résumé complet de leur instruction et leur expérience, et faire parvenir à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, en mentionnant le numéro de concours 65-2550.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire en s'adressant au bureau le plus proche de la Commission du service civil du Canada.

noncer, le 3 août dernier, qu'il remettait à plus tard la réalisation de certains de ses projets de construction. Les initiatives des organismes publics et privés visant à étaler les investissements sur une plus longue période ne sauraient être que bénéfiques dans les conditions présentes, puisqu'elles atténuent les pressions actuelles tout en nous assurant, pour l'avenir, de bons éléments de croissance". M. Rasminsky estime qu'on semble encore trop attendre de la politique monétaire.

POUR VOS AMIS EN FRANCE OFFREZ

des cadeaux de choix toujours appréciés

Saumur Mousseux

Blanc ou Rosé — Brut ou demi-sec

Habillage Champagne de la Maison DE NEUVILLE bien connue au Canada

Arrangements en caissettes de 6 ou caisses de 12 bouteilles assorties, livrées à domicile. Aussi VOUVRAY nature ou mousseux et BORDEAUX rouge ou blanc.

SERVICE RAPIDE ET DE CONFIANCE

Pour détails et prix, tout compris, écrire ou appeler la Maison

GABRIEL BOUSSION

470, Avenue Ogilvy
Montréal 15
Tél. 276-1224 ou 276-1127

Suggestions spéciales pour vos cadeaux au Québec

verres à vin, livres et aussi arrangements de bouteilles

Pensez-y
aucune
commission
à payer



Le fonds
DESJARDINS

... à votre
caisse
populaire.

L'Hydro inaugure la plus moderne des lignes de transmission; le potentiel doublera en dix ans

L'usage toujours croissant que nous faisons de l'électricité oblige l'Hydro-Québec à doubler tous les dix ans sa puissance installée. La première centrale construite à Montréal sur la rue Dowd en 1878, éclairait 470 lampes à l'aide de cinq générateurs. Aujourd'hui, la plus grande centrale hydro-électrique du Canada, Beauharnois, est en mesure d'éclairer trente millions de ces lampes, mais ne fournit qu'une fraction de l'énergie dont a besoin Montréal. Et Montréal n'est qu'un des centres de consommation, a dit M. Jean Lesage après avoir inauguré de l'Hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal, la ligne de transmission de 735,000 volts, le 29 novembre.

A travers la province, l'industrie et le commerce grandissent rapidement et les foyers utilisent de jour en jour de plus en plus d'électricité. Pour répondre à leurs besoins, l'Hydro-Québec exploite 62 centrales

d'une puissance installée totale de plus de sept millions de kilowatts. Mais tout cela doit être doublé en dix ans et les aménagements deviennent de plus en plus éloignés et de plus en plus considérables. Une seule turbine dans certaines des nouvelles centrales de l'Hydro-Québec est plus puissante que toute l'installation génératrice de la province au commencement de la première guerre mondiale.

Dans le grand aménagement Manicouagan-Outardes, qui fait partie du programme d'expansion de l'Hydro-Québec, sept centrales ajouteront à la puissance installée plus de 5,500,000 kilowatts.

Il y a environ quatre-vingts ans, l'industrie électrique s'essayait à faire ses premiers pas incertains vers une révolution qui devait changer le mode de vie de toute l'humanité. Au cours de quelques années écoulées depuis cette époque, l'en-

fant timide est devenu un homme et l'industrie s'est développée au point que la possession de ressources électriques est devenue la mesure moderne de la richesse d'un pays. Ici au Québec, je suis heureux de pouvoir le dire, la nature nous a dotés d'abondantes ressources hydro-électriques, a poursuivi M. Lesage.

J'ai dit que l'électricité avait changé notre mode de vie, mais ce changement même a forcé l'industrie électrique à se modifier et à grandir à un rythme incroyable. Nous demandons de plus en plus à cet élément magique qui accomplit notre travail, nous vêt, nous éclaire, chauffe ou rafraîchit nos maisons selon nos désirs, cuit nos aliments et nous apporte des divertissements. Il dirige notre transport, nous donne instantanément la communication avec les coins les plus éloignés de la

terre et même jusque dans les sphères spatiales.

Nos exigences sont telles que les ingénieurs doivent constamment chercher de nouveaux moyens d'y répondre. Dès les premiers jours de l'industrie, les ingénieurs du Québec se sont classés parmi les chefs, implantant de nouvelles idées et de nouvelles techniques. Aujourd'hui, nous venons inaugurer la dernière création de nos ingénieurs pionniers, une oeuvre nouvelle qui est une première mondiale pour la province de Québec.

Dans le monde entier, les ingénieurs se sont toujours préoccupés des problèmes que constitue le transport des vastes quantités d'électricité requises par la vie moderne. Le Québec a maintes fois battu la marche en établissant des précédents: le premier transport entre Shawinigan et Montréal, une merveille mondiale à l'époque; les lignes de transport à 300,000 volts de Bersimis, et plusieurs autres; et maintenant nous avons une grande artère sur laquelle les yeux des ingénieurs du monde entier sont fixés, ce système de transport à 735,000 volts qui est sans précédent dans l'industrie. Conçu et planifié par les ingénieurs de l'Hydro-Québec, construit en un temps record, le système de transport de l'énergie provenant de l'aménagement Manicouagan-Outardes est le plus récent apport du Québec à la technique et au génie modernes.

Cette ligne que nous inaugurons aujourd'hui est la première d'un trio qui transportera

l'énergie des centrales implantées dans la solitude de la Côte Nord jusqu'aux foyers et aux usines du Québec. C'est le signe avant-coureur de triomphes

(Suite à la page 14)

SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LTÉE



PIERRE DUHAMEL

M. Hubert Godin, président, est heureux d'annoncer la nomination de Pierre Duhamel au poste d'administrateur et directeur général des ventes de Société de Placements Ltée.



Le premier ministre Jean Lesage a pressé le bouton qui a lancé le courant le long de la ligne de transmission de 375 milles entre Manicouagan et Montréal, sous une tension de 735,000 volts. Nous voyons à ses côtés, dans l'ordre habituel, M. J.-C. Lessard, président de l'Hydro-Québec; M. Robert H. Winters, ex-ministre, financier, sans doute l'un des prochains ministres du cabinet Pearson; M. René Lévesque, ministre du bien-être social dans le cabinet Lesage et ministre responsable de l'Hydro-Québec, jusqu'à la nomination d'un successeur.

"CONSULTEZ NOS EXPERTS"

Armand DES ROSIERS INC.
COURTIERS EN IMMEUBLES

INDUSTRIEL
COMMERCIAL
TERRAIN
PLACEMENT
RÉSIDENTIEL
ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

1259, RUE BERRI **845-1144**

Dans un déploiement comme l'étagé des congrès à l'hôtel Reine-Elizabeth en a peu connu, l'Hydro-Québec inaugurerait le 29 novembre, en présence de plus d'un millier d'invités, la ligne de transmission sous une tension de 735,000 volts, le dernier cri de la technique électrique dans le monde entier. Des financiers d'Europe, des Etats-Unis, du Canada; des ingénieurs de plusieurs pays, des journalistes également qui représentaient la presse mondiale ont vécu cette journée fébrile qui marquait un triomphe de la technique canadienne. Les ingénieurs de l'Hydro-Québec, particulièrement MM. Benoît Baribeau, directeur de l'exploitation et Lionel Cahill, directeur des projets électro-techniques, postes et centrales, ont donné des explications particulièrement captivantes sur les installations qui permettent à la métropole de bénéficier de l'énergie produite au pied des grands barrages de Manic 2 et de Manic 5, en eux-mêmes, des merveilles de génie sans pareilles dans le monde entier.



FORANO
LIMITÉE



Dessinateurs - Fondateurs - Mécaniciens

Fabricants de Machines de Qualité depuis 1873

PAUL M. FORAND

L.P. HEBERT

Président et Gérant Général

Gérant Général des Ventes

BUREAU CHEF ET ATELIERS PLESSISVILLE, QUE.

Enfin ! j'ai solutionné mon problème pour les fêtes...

Je donne des
FAMEUX
PANIER-CADEAUX
"DIONNE"

Ils sont remplis
de succulents
fruits et
friandises

Il y a aussi les
CERTIFICATS
CADEAUX D'ARGENT



A. DIONNE FILS & CIE

1221 STE-CATHERINE, MONTREAL — TEL.: 849-2341
COIN RUE DRUMMOND

Val Royal célèbre son quinzième anniversaire

Trois établissements au service du public

Cartierville, Montréal-Nord, Ville Brossard



M. P.-H. Desrosiers, président de P. H. Desrosiers & Cies Associées et président du conseil de Val Royal, a été l'animateur d'un bon nombre d'initiatives industrielles et commerciales au cours de sa longue carrière. P. H. Desrosiers et ses compagnies associées dominent dans leur sphère; les entreprises prospères qu'elles groupent vendent une gamme complète des meilleurs matériaux de construction et spécialités industrielles en Amérique, contribuant ainsi à l'essor gigantesque du Québec et du Canada.

La plus jeune et la plus dynamique des grandes entreprises de quincaillerie et de matériaux de la région métropolitaine, Val Royal, célèbre le 15^e anniversaire de sa fondation par l'inauguration d'un magnifique établissement, à Ville Brossard. ... Cette société que dirige M. Roger Gariépy, président de Val Royal matériaux et quincaillerie de construction depuis sa fondation en 1950, fait partie du groupe Les Entreprises P.-H. Desrosiers Ltée. Val Royal a comme caractéristique d'offrir aux constructeurs, aux institutions et au public, la plus vaste gamme de matériaux, depuis les plus usuels jusqu'aux innovations les plus exclusives.

Les 125 employés des établissements de Cartierville (1950), de Montréal-Nord, blvd Pie IX (1955) et de Brossard (1964) offrent un service personnel que le public apprécie d'autant plus qu'il fait montre d'initiatives, tels que l'initiation au bricolage. La qualité est toujours la note dominante des marques choisies que distribuent les établissements Val Royal.



M. Roger Gariépy, président de Val Royal Matériaux et Quincailleries de construction Ltée n'avait que 21 ans quand on lui a confié la tâche de mettre sur pied l'entreprise qui possède aujourd'hui trois vastes établissements. M. Gariépy est né le 13 mai 1929, à Montréal. Au terme de ses études secondaires et spécialisées, il entra au service de la Commission des prix et du commerce, en 1947. C'est en janvier 1948 qu'il se joignit au personnel de La Salle Builders Supply Ltée, au poste de commis aux commandes. Il assumait la tâche de lancer l'entreprise Val Royal, un an et demi plus tard.

Le public s'y rend à des heures qui coïncident avec celles de l'ouverture et de la fermeture des principaux commerces du secteur où les établissements de Val Royal se sont établis, en tenant compte d'un service spécial aux constructeurs, aux premières heures de la journée. Cette politique a pour but de respecter les exigences de la vie familiale des employés de Val Royal, en ne leur imposant pas de travail à des heures indues.

Val Royal, de concert avec les autres entreprises sous la direction générale de M. P.-H. Desrosiers qui en est le fondateur pour la plupart, tient une place de choix dans le champ de la concurrence, par le pouvoir d'achat que cet ensemble constitue. A mesure que le nombre de magasins et l'extension des services le démontreront, cet avantage ne sera que plus marqué.

Soulignons que la division des contrats fournit un matériel varié, tels les articles de quincaillerie qui seront installés dans le pavillon du Canada, à l'Expo 67. Cette division prend de plus en plus d'ampleur.

Vaste autonomie

Une administration décentralisée a fait le succès des établissements Val Royal. Il en résulte une émulation et une efficacité qui influent sur la rentabilité de chacun des magasins et sur celle de l'ensemble.

Les cadres sont jeunes et les possibilités d'avancement demeurent fort intéressantes dans une entreprise aussi dynamique.

L'excellente formation des gérants contribue

Val
Royal



de beaucoup au progrès de chacun des établissements. M. Roland Chapleau a la direction du magasin de Montréal-Nord et M. J.-J. Lauzon dirige le nouveau magasin de Ville Brossard.

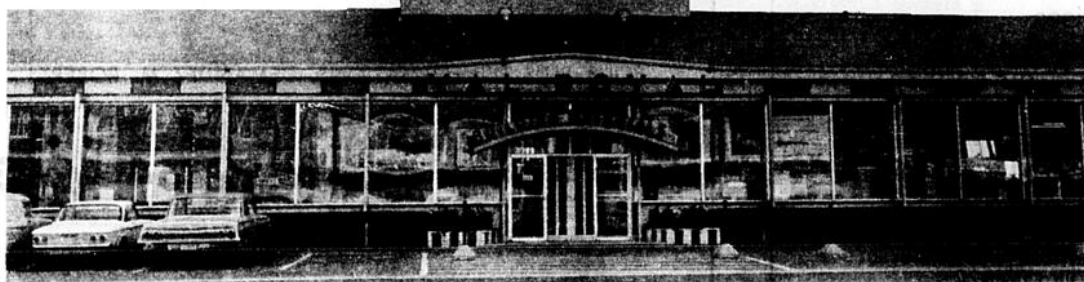
Les grands secteurs de l'entreprise ont à leur tête des hommes de grande expérience, MM. Arthur Flaman, gérant du département des matériaux de construction; M. A. Lépine, gérant de la division de quincaillerie.

Le bureau de direction

Le bureau de direction de Val Royal est formé de MM. P.-H. Desrosiers, président du conseil; Roger Gariépy, président; J.-A. Lalonde, vice-président; Mlle J. Baby, secrétaire et de MM. Pierre Carignan et Arthur Jetté, contrôleur, tous deux directeurs.

Val Royal, par ses progrès marqués, quelque 25 p.c. d'accroissement du chiffre d'affaires chaque année, occupe une place d'importance dans le groupe des Entreprises P.-H. Desrosiers Ltée. Il est formé des sociétés suivantes: La Salle Builders Supply Ltée (1933) Montréal et Québec; Val Royal matériaux et quincaillerie de construction Ltée (1950); J.-A. Laferté Ltée, Montréal, St-Hyacinthe, Drummondville; Ciment Fondu Lafarge (Canada) Ltée, Montréal et New York.

Les succès de Val Royal et des autres sociétés que groupe P. H. Desrosiers & Cies Associées, au 1405, rue Peel, Montréal, ne feront que s'accroître. A tous ceux qui ont consacré leurs talents et leurs énergies au succès de Val Royal depuis 15 ans, vont les félicitations les plus chaleureuses.



* Publi reportage

ALCAN étend ses opérations en Australie par la construction d'une aluminerie

L'Alcan va établir une usine d'aluminium en Australie, par l'intermédiaire de sa filiale à 100 p.c., Australian Aluminium Company, Limited. Cette usine d'aluminium de première fusion sera montée dans l'Etat des Nouvelles Galles du Sud, en Australie. En plus d'y occuper la première place dans la production des produits semi finis en aluminium, le groupe de l'Aluminium Limited participe dans ce pays à la mise en valeur de gisements de bauxite et à l'aménagement d'installations pour la production d'alumine; la construction d'une usine d'aluminium de première fusion complètera donc là-bas l'intégration verticale de ses opérations industrielles.

Le président de l'Aluminium Limited, M. Nathanael V. Davis,

précise que la filiale australienne a conclu avec la Commission de l'énergie électrique des Nouvelles Galles du Sud un contrat de longue durée qui assurera à la nouvelle usine une alimentation en énergie électrique à la capacité initiale prévue, soit pour la production de 30,000 à 40,000 tonnes d'aluminium brut par an.

M. Davis ajoute que l'énergie que le gouvernement des Nouvelles Galles s'est engagé à fournir proviendra des importantes centrales thermiques dont la construction est en cours dans cet Etat à proximité des grands gisements houillers de Newcastle.

Cette énergie pourra être fournie dès 1969; la mise en chantier de l'usine d'aluminium aura lieu en 1967 afin de lui permettre de

démarrer en 1969. L'usine coûtera environ \$25 millions; le financement de cette somme reste à déterminer.

M. Davis dit qu la décision prise par l'Aluminium Limited d'entreprendre la production de l'aluminium en Australie est la conséquence normale de l'activité qu'elle y poursuit depuis 25 ans, c'est-à-dire depuis qu'elle participa à la création de l'industrie australienne de la transformation de l'aluminium comme fondatrice de Australian Aluminium Company.

Un nouvel aéroport sera aménagé près de la Vieille Capitale

Un aéroport sera établi sur la rive sud, face à Québec, dans la ville de Saint-Jean-Chrysostome, comté de Lévis, pour l'usage des hommes d'affaires de la région. La nouvelle a été annoncée par le secrétaire du conseil municipal de Saint-Jean-Chrysostome, M. Cajetan Alain, et par M. Jean-Guy Fleury, gérant de l'Aéroport Bel-Air, une société récemment constituée pour mener à bien l'établissement de cet aéroport dont les débuts seront modestes mais que ses promoteurs ont l'intention d'augmenter au fur et à mesure des profits et des besoins. Une somme de \$30,000 sera immédiatement consacrée à la construction d'une piste de 2,500 pieds de longueur. La première piste sera accessible aux avions dès le mois de janvier, le long de la route qui relie Saint-Jean-Chrysostome à Saint-Henri. Le ministère du transport, d'Ottawa, a donné son approbation à ce projet. On croit que dans un avenir rapproché, des DC-3 pourront atterrir à cet endroit, tout proche de la nouvelle grande raffinerie qui sera érigée par la compagnie Irving Oil, au coût de \$75 millions.

Le projet de tunnel entre Québec et Lévis marque de nouveaux progrès

Le projet de construction d'un tunnel entre Québec et la rive sud du St-Laurent a fait un pas de plus dans la voie de sa réalisation, lorsque le maire sortant, M. Wilfrid Hamel, a signé, avec les promoteurs, le contrat accordant une franchise d'une durée de 18 mois à la compagnie Lennut Limitée, sur remise, en obligations, d'une somme de \$25,000, comme garantie.

Le tunnel proposé a une longueur de 4,200 pieds et il coûtera de \$85 à \$100 millions de dollars. Les études de génie nécessaires ont été faites par les ingénieurs Christiani et Neilsen Corporation, de New York, et Foundation Company of Canada.

Le président de la compagnie Lennut, M. D.S. Arnold, et le

vice-président exécutif, M. Wilbrod Langlais, de Québec, ont affirmé que les sondages faits par la compagnie démontrent que cette entreprise est réalisable.

La compagnie peut faire déboucher son tunnel soit à Lévis, soit à Saint-David, sur la rive sud. La question est plus compliquée sur la rive nord où il aboutirait en plein centre des habitations. Le tunnel aura cinq voies de circulation, dont une dite de secours, la construction emploiera environ 4,000 hommes, et elle durera quatre années. La compagnie Lennut est une filiale canadienne de Lennut Limited, de Washington D.C.

L'actif combiné des Fonds Collectifs a augmenté de \$19,000,000 en un an

Au cours du dernier exercice financier, l'actif combiné des Fonds Collectifs s'est accru de 58.2 p.c. Les Placements Collectifs Inc. distribuent et administrent les Fonds collectifs "A", "B" et "C". Au 30 septembre 1965, date qui marquait la fin de l'exercice financier de ces Fonds, leur actif net combiné s'élevait à près de \$51 millions en comparaison de \$32 millions à la même époque en 1964. C'est là l'un des faits saillants du neuvième rapport annuel des Fonds.

Ce rapport constitue un document remarquable, tant par sa présentation originale que par les renseignements qu'il fournit. Dans le message de la compagnie gérante aux participants des Fonds Collectifs, le président du Conseil, M. René Paré, le président et directeur général, M. Gustave Boulanger, exposent certains facteurs du développement de l'activité économique au Canada, au cours des douze derniers mois. Ils soulignent en outre l'excellence de l'économie canadienne à long terme à cause des dépenses accrues d'investissements industriels et également de l'augmentation sensible de l'achat de biens de consommation. Cette excellence est illustrée dans le rapport annuel par une revue des secteurs industriels les plus prometteurs au Canada.

L'accroissement considérable de l'actif administré par les Placements Collectifs Inc. reflète bien l'intérêt du public canadien-français à devenir co-propriétaire de la grande industrie. Il témoigne en outre, de l'accueil très favorable réservé par la population aux divers programmes d'investissement offerts par cette compagnie. Chacun des Fonds Collectifs répond à des besoins différents chez l'épargnant. Le Fonds "A" est

désigné pour la personne qui recherche un revenu raisonnable et une appréciation normale du capital. D'autre part, le Fonds "B" s'adresse à la personne qui recherche la stabilité de son capital et l'obtention d'un revenu généreux et régulier. Enfin, le Fonds "C" répond au désir de celui qui recherche d'abord une appréciation de capital.

Les Placements Collectifs Inc. qui n'ont que neuf années d'existence, ont ainsi connu une période de croissance phénoménale au point de se classer aujourd'hui parmi les fonds mutuels les plus importants au Canada, bien que leurs opérations soient restreintes au Québec. Grâce à l'actif dont elle a la gestion, cette compagnie passe ainsi au rang des institutions financières qui ont une influence directe sur l'orientation de l'économie canadienne.

Les participants des Fonds Collectifs se recrutent parmi toutes les classes de la population et dans toutes les régions de la province. Leur nombre s'établit maintenant à près de trente mille et s'est accru de plus de 50 p.c. au cours de la dernière année financière. Ceci démontre le désir de la population québécoise de participer activement au développement de notre pays et aussi de partager les bénéfices des grandes entreprises.

Les Placements Collectifs Inc. ont répondu de façon éloquent à ce désir, puisqu'au cours de la dernière année financière, ils ont versé la somme de \$1,294,097 en dividendes à leurs participants. De plus, le rendement annuel moyen de chacun des fonds depuis leur création s'établit comme suit: Fonds Collectifs "A" 10.4 p.c.; Fonds Collectifs "B" 8.2 p.c.; Fonds Collectifs "C" 13.2 p.c.

LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

RoyNat

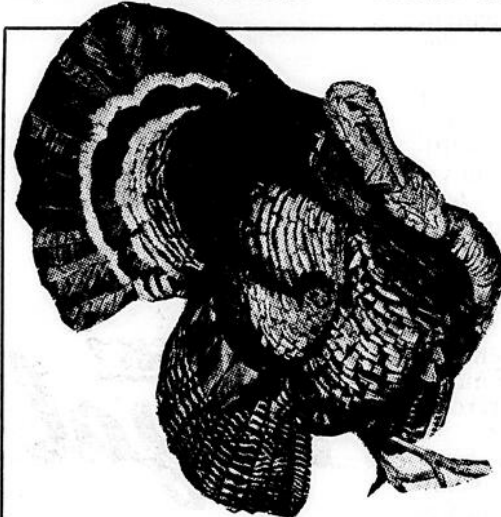
Consent des prêts à terme à tous genres d'entreprises commerciales et industrielles

ÉCRIVEZ... TÉLÉPHONEZ... OU RENDEZ-VOUS au Bureau régional de RoyNat le plus rapproché...

HALIFAX, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VANCOUVER

ou communiquez avec toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
CANADA TRUST MONTREAL TRUST COMPANY
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA



DONNEZ UNE DINDE

À VOS EMPLOYÉS POUR NOËL
EMBALLAGE DES FÊTES
ADRESSEZ-VOUS À DES SPÉCIALISTES

Lacombe & Robidoux Ltée

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE VOLAILLES

POUR PLUS D'INFORMATIONS, DEMANDEZ M. ROBERT

3845 est, rue Rachel

Tél. : 254-4903

MONTRÉAL 36



Les SSJB étudieront l'aménagement régional, le développement économique

"Aménagement régional et développement économique" tel est le thème des Sociétés Saint-Jean-Baptiste pour l'année 1965-1966.

En choisissant ce thème, la Société Saint-Jean-Baptiste, une fois de plus, démontre son souci constant de s'attacher à l'étude de problèmes concrets du milieu québécois et de passer à l'action pratique pour en faire bénéficier toute la collectivité.

Qu'est-ce que l'aménagement régional ?

Qu'est-ce que l'aménagement régional si ce n'est une intelligente mise en valeur de toutes les ressources d'un territoire afin d'assurer à la population de ce territoire les moyens nécessaires à son épanouissement sur tous les plans. Il faut comprendre tout de suite que l'amé-

nagement n'est pas une fin en soi mais un moyen d'atteindre à un mieux-être collectif.

Au départ, il faut accepter de remettre en question notre conception traditionnelle que seule l'industrialisation d'une région assure ce mieux-être collectif. Car, il ne suffit plus aujourd'hui d'installer des industries dans telle ou telle région pour croire au développement de ces régions. L'aménagement régional suppose d'abord et avant tout l'aménagement des esprits, c'est-à-dire cette disponibilité, ce désir de participer à un relèvement économique régional en acceptant de faire abstraction de ses préjugés, de ses mesquineries et de son esprit de clocher.

Il faut donc que chaque citoyen se sente responsable d'une meilleure organisation de son territoire, qu'il participe plus activement à l'action des asso-

ciations qui travaillent pour le bien commun. Le citoyen a un rôle important à jouer et il appartient aux associations du milieu à le sensibiliser à ses responsabilités.

A travers la province toutes les Sociétés sont conviées à jouer un rôle de promotion. Les Sociétés diocésaines devant donc servir de carrefour aux organismes du milieu pour susciter la création de conseils d'orientation économique, non pas dans le but de les contrôler, ce n'est pas son rôle, mais de collaborer à la mise sur pied d'un tel organisme et de participer à ces travaux de recherches et d'enquêtes.

La Société Saint-Jean-Baptiste est un service de la collectivité sans toutefois défendre les intérêts de personne en particulier. Voilà pourquoi il revient à la Société Saint-Jean-Baptiste de réunir au sommet les éléments

dynamiques du milieu, les représentants des organismes qui soulèvent l'aménagement régional et le développement économique.

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de St-Hyacinthe, les délégués ont pris connaissance d'un plan d'aménagement régional, bases d'une programmation pour l'année à venir. La réalisation de ce plan se fera par tranche trimestrielle et avec la collaboration anticipée des divers organismes qui forment un tout au sein du diocèse.

Quatre contrats de voirie totalisent près d'un million

Le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, a accordé quatre contrats pour divers travaux de voirie d'une valeur de \$991,879.40, comme suit:

Contrat pour le terrassement et gravelage de la route no 6, dans la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Malbaie no 2, comté de

Gaspé Sud, longueur 7.17 milles. Accordé à: CHABOT & CHABOT ENR., Mont-Louis, pour \$677,385.

Contrat pour les travaux de protection et d'embellissement dans la section A-60-8 de l'Autoute des Cantons de l'Est, dans la municipalité d'Eastman, comté de Brôme. Accordé à: CIRILLO & FRANK MORMINA, Saint-Léonard, pour \$137,327.

Contrat pour le revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 15 du chemin du Quai de la traverse Escoumins, dans Saint-Luc de Laval, Sainte-Anne de Portneuf, Escoumins et le village de Grandes Bergeronnes, comté de Saguenay, longueur 5.26 milles. Accordé à: RAY-CAR ENTREPRISES LIMITEE, Sainte-Foy, Québec, pour \$97,191.30.

Contrat pour l'installation d'un système d'éclairage routier aux intersections des routes nos 18 et 29 et des routes nos 18 et 38, dans les villes de Laval et Terrebonne, comtés de Laval et Terrebonne. Accordé à: E. R. CHAGNON LTEE, Saint-Léonard, pour \$79,976.10.

Le Québec a profité de sa participation à une foire industrielle, à Londres

Les représentants des firmes québécoises qui ont participé à l'exposition industrielle tenue au stand du gouvernement du Québec, à l'International Building Exhibition, à Londres, du 17 novembre au 1er décembre, ont fait savoir au ministère de l'industrie et du commerce leur satisfaction devant les résultats probants de l'accueil des clients britanniques.

M. William Turnbull, de la société Turnbull and Sons, de Montréal, a déclaré que les Anglais manifestent un tel intérêt pour le chauffage et la climatisation qu'il a décidé séance tenante d'établir une agence de sa compagnie dans la capitale britannique. Seulement 7 p.c. des foyers britanniques sont pourvus du chauffage central.

M. Michel Zimmerman, de la société Zimmcor (portes, fenêtres et murs-écrans en aluminium), a été aussi fort content de l'accueil qu'il a reçu. M. John Davies, directeur de la société britannique qui fabrique, à Pointe-Claire, près de Montréal, des revêtements muraux en aluminium, a dit que les constructeurs et les architectes anglais s'intéressent vivement aux matériaux canadiens.

M. Stanley Diamond, président de la firme montréalaise Integrated Lighting Limited, est d'avis que la participation de sa compagnie à l'exposition de Londres lui a permis de nouer des contacts fort utiles.

La Corporation de Gaz naturel modifie ses cadres administratifs

Le conseil d'administration de la Corporation de Gaz naturel du Québec a annoncé que, à compter du 1er janvier 1966, M. Glenn O. Maddock deviendra président du conseil d'administration et continuera d'agir comme chef de l'administration, que M. Carl H. Horne accèdera à la présidence et demeurera directeur général, et que M. Jean-Jacques Leroux deviendra vice-président administrateur.

MM. Maddock et Horne étaient respectivement président et vice-président de la compagnie depuis le 1er janvier 1961.

M. Leroux, ingénieur professionnel et diplômé de l'école polytechnique, est vice-président de la compagnie depuis 1961 et il a rempli diverses fonctions de surveillance et d'administration depuis le début de l'activité de la compagnie en 1957. Son expérience dans le domaine du gaz à Montréal remonte à 1948, alors qu'il entra au service de la précédente administration du réseau.

Comment l'amélioration des communications peut-elle faciliter le contrôle des stocks? Demandez à notre représentant.

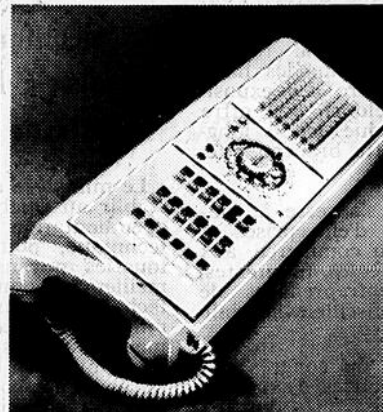


C'est un spécialiste des communications.

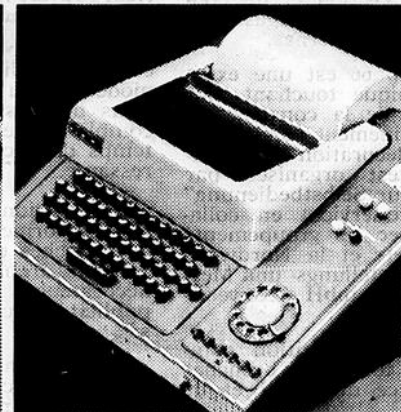
Mais il a été formé aux affaires, vous pouvez lui exposer votre cas: il sera en mesure d'appliquer sa connaissance approfondie des communications au problème de contrôle des stocks — ou à tout autre problème que vous voudrez lui soumettre.

Ses services n'entraînent pour vous aucuns frais, aucune obligation. Appelez notre bureau d'affaires et demandez à voir un représentant Bell, spécialiste des communications. Il a déjà aidé bien des hommes d'affaires... A votre tour d'en profiter!

Voici 4 systèmes de communications: 4 solutions pour votre entreprise. Bell vous en offre 891 de plus.



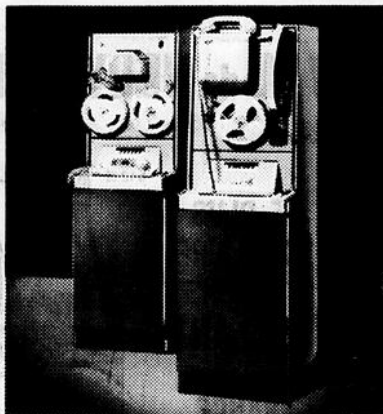
Console compacte — permet à chacun de composer ses propres appels extérieurs et intérieurs. Améliore le rendement du téléphone, les relations avec vos clients et l'efficacité de votre personnel.



TWX — vous ouvre l'immense marché des É.-U.; 60,000 postes de télécriteurs en Amérique du Nord; 128,000 autres dans le reste du monde. Accélère les communications dans les 2 sens.



Téléphone Haut-Parleur — fait gagner du temps en laissant les mains libres; on peut travailler, lire, écrire tout en téléphonant, et répondre en groupe au même appel.



Service Data-Speed — transmission ultra-rapide (plus de 1000 mots à la minute) et à peu de frais, sur bande perforée, des données des ordinateurs.



Esthétique industrielle canadienne 67 accorde une aide financière aux gagnants de ses divers concours

Il est maintenant trop tard pour faire parvenir des projets de nouveaux produits au programme d'Esthétique industrielle canadienne 67, car la date limite du premier décembre est passée. Jusqu'à aujourd'hui, les organisateurs du programme ont reçu plus de 450 projets. On accordera une aide financière aux gagnants des catégories suivantes: produits pour bâtiments, modèles de souvenirs et cadeaux, produits en acier, produits obtenus par moulage d'aluminium, de zinc et de magnésium, cadeaux et vaisselle d'institutions en céramique, articles composés de chlorure de polyvinyle rigide ou flexible, articles composés de polyéthylène ou de copolymères d'éthylène très denses.

Le dernier concours organisé par l'industrie au titre du programme d'esthétique touche des projets de nouveaux produits dans le domaine des tapis, tentures et tissus d'ameublement qui nécessitent l'emploi d'une ou de plusieurs des fibres suivantes: arnel, térylène, acétate, polypropylène et nylon.

C'est au cours du mois de décembre 1965 qu'on jugera tous

les projets de nouveaux produits. On reproduira sous les modèles exceptionnels sous forme de fiches détachées, qu'on distribuera ensuite aux concepteurs et aux acheteurs de produits projetés pour la célébration du centenaire canadien, en 1967. Il deviendra ainsi possible de déterminer l'étendue du marché.

Le quinze juin 1966 aura lieu une cérémonie à l'occasion de laquelle on exposera les prototypes et autres modèles nouveaux. On ménagera la publicité des produits en les exposant au centre d'esthétique industrielle à Toronto, ainsi qu'à d'autres manifestations au Canada et à l'étranger.

Le sixième bulletin publié par Esthétique industrielle canadienne 67 contient la liste des produits recherchés par les architectes, les détaillants, les concessionnaires et les autres acheteurs de produits pour le bâtiment, de souvenirs et de cadeaux. D'abord, on recherche des fabricants de panneaux d'exposition, recouverts sur les deux faces d'un tissu ou d'une matière de nuance neutre, claire, durable, lavable; ils doivent pou-

voir se monter et se démonter facilement. On a besoin de bouches d'incendie d'aspect net et agréable, d'urinoirs muraux de profil simple, de lave-mains avec accessoires d'entretien et de profil simple.

De même, on recherche des fabricants de thermostats encastrés, réglables par clé et inviolables. On demande des plaques de rue à face simple ou double, des cendriers muraux à l'épreuve des déprédations, des porte-manteaux muraux avec galerie supérieure, des distributeurs d'essuie-mains en papier à un seul pli, des corbeilles à papier murales, combinées ou séparées, des fauteuils avec tablette à écrire, mobiles, de type fixe ou à abattant.

On a également besoin de fabricants de chauffe-eau instantanés pour la préparation du thé dans des comptoirs de service libre, de fabricants d'échafaudages mobiles, légers et fa-

ciles à monter, des tondeuses à gazon motorisées de type silencieux, de poteaux porte-enseigne pour parcs à voitures, de matériel pour entailler les racines d'arbres, de cadres d'une seule pièce avec ou sans glace.

On demande toujours une grande quantité de souvenirs et de cadeaux à caractère général, bien conçus et de bonne qualité. Le sixième bulletin d'Esthétique industrielle 67 mentionne que les fabricants et les concepteurs auraient intérêt à acquérir la licence d'utilisation des symboles du centenaire pour leurs articles, souvenirs et cadeaux.

Les receveurs des douanes délivrent des licences au nom de la Commission du Centenaire. Les demandeurs doivent soumettre les photographies ou dessins des produits à décorer du symbole du Centenaire. Si l'article est jugé adéquat pour l'utilisation d'un emblème appartenant à la Couronne, la licence sera délivrée moyennant un droit de \$10.

A Düsseldorf en juin 1966, Euroshop 66 montrera les magasins et les vitrines les plus récents

La ville de Dusseldorf est un centre réputé par ses importantes foires internationales qui favorisent les progrès de plus de vingt secteurs industriels de biens de consommation et de production. Du onze au quinze juin 1966, Düsseldorf tiendra la foire Euroshop 66, qui comportera une exposition et un congrès européen du magasin et de la vitrine modernes.

L'Euroshop 66 est une exposition technique touchant tout le domaine de la construction et de l'équipement des magasins et la décoration des vitrines. Elle est organisée par l'"Institut für Selbstbedienung" (ISB) (libre-service) en collaboration avec les groupements professionnels et la Nordwestdeutsche Ausstellungs- und Messe-Gesellschaft mbH - Nowea - Düsseldorf.

L'offre de l'exposition comprend pour toutes les branches du commerce de détail et de l'artisanat:

Construction et équipement de magasins, de vitrines et portes, réfrigérateurs et chambres froides, comptoirs-caisses, balances, appareils et accessoires pour le traitement et le conditionnement des marchandises, dispositifs à marquer les prix distributeurs automatiques, etc.;

Matériel pour décoration de vitrines, présentoirs, étiquettes de prix, articles pour peinture

d'affiches et impression au pochoir, moyens publicitaires mécaniques et mobiles, mannequins d'étalage;

Transports intérieurs pour magasins et entrepôts, installations pour entrepôts, climatisation, éclairage intérieur et extérieur, revêtements de sol, conseils au commerce de détail.

Euroshop présentera, groupée en un seul lieu dans les halls modernes du parc des expositions de Düsseldorf, une offre complète attendue depuis longtemps dans cette branche intéressante.

L'exposition s'adresse à toutes les formes d'entreprises et de branches du commerce, aux artisans, architectes, urbanistes, décorateurs, entrepreneurs de publicité et conseillers spécialisés.

Les sessions du congrès serviront aux échanges d'expérience et à l'éclaircissement des problèmes importants de la construction des magasins, de l'organisation de la vente, de la décoration des vitrines et de la présentation des marchandises.

Inauguration à Québec de l'immeuble de la Banque Royale du Canada, le six

Le nouvel immeuble, d'une valeur de \$3 millions, de la banque Royale du Canada, à Québec, place d'Youville, a été inauguré, le 6 décembre, à 4 h. 30 p.m., par le premier ministre du Québec, M. Lesage, en présence du président de la Banque Royale, M. Earle McLaughlin, du sénateur Paul-Henri Bouffard, directeur; Georges Mercier, directeur général régional de la banque Royale et de plusieurs autres invités de marque. Le ministère de l'industrie et du commerce s'installe dans six étages de cet immeuble.

La technique française est mise à la portée des experts de la province

Le ministère de l'éducation va établir au Québec un centre de documentation scientifique et technique, pour favoriser par tous les moyens appropriés une meilleure connaissance de la technique française dans les milieux québécois, principalement chez les ingénieurs, les économistes et les hommes d'affaires. Une commission mixte franco-québécoise a été créée pour mettre en oeuvre cette décision, et des stagiaires de France et du Canada iront dans les deux pays travailler à la réalisation de cette entreprise.

le ministre fédéral John R. Nicholson dont dépend la Société centrale d'hypothèque et de logement qui fait le prêt à la cité de Sainte-Foy. Le contrat du prêt dit que si les travaux prévus sont terminés au 31 mars 1967, SCHL pourra renoncer à 25 p.c. du capital et des intérêts, selon un proviso de la Loi nationale de l'habitation.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.



Paul-E. Normandeau, M.B.A.

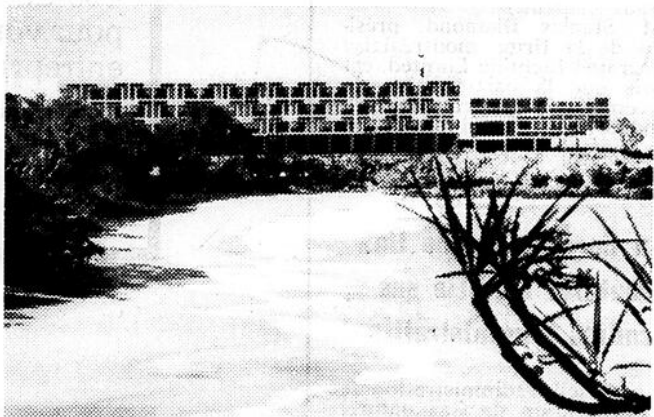
Un prêt de \$2,115,579 de SCHL à cité de Ste-Foy

Les autorités municipales de Sainte-Foy ont annoncé qu'elles ont obtenu du gouvernement fédéral un prêt de \$2,115,579 pour permettre d'aménager l'égout collecteur du versant nord de cette ville de la banlieue de Québec. Le coût total des travaux est évalué à \$8 millions.

Cette nouvelle a été annoncée au maire Noël Carter par

M. Gustave Boulanger, président de Les Placements Collectifs Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Paul E. Normandeau au poste de secrétaire de la compagnie. M. Normandeau est diplômé de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal et de l'École d'Administration de l'Université Western. Les Placements Collectifs Inc. distribuent et administrent les Fonds Collectifs "A", "B" et "C" dont l'actif total dépasse \$50 millions.

JOIE DE VIVRE AUX CARAÏBES



Venez rêver sur les plages de sable blond des Caraïbes. Venez évoluer dans l'eau douce de nos piscines. Venez vous distraire avec la mer, la forêt, la montagne. Venez danser aux rythmes ensorcelants des Antilles. Votre privilège: la haute cuisine française, une cave de grande tradition, une boutique de Paris hors taxes.

HÔTEL
Fort Royal
Ile de La Guadeloupe

Consultez votre AGENT de VOYAGES ou appelez notre représentant:
JOYCE B. CLARKE Associates Inc., Montréal
Téléphone: 866-3391

ROYAL de NEUVILLE

26 oz. 542 F 542 G 26 oz.

542-H 13 oz.

LE PLUS POPULAIRE DES VINS PÉTILLANTS importés de FRANCE

LE VIN IDÉAL DES CÉLÉBRATIONS JOYEUSES

LA RENAISSANCE INC.
JOAILLIERS - JEWELLERS
ROBERT BOURGOUIN
J.C., B.G.

Investissez dans l'achat d'un diamant d'héritage.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens
Remontage de bijoux - Evaluation sur place.

1255 UNIVERSITÉ, suite 926
861-1393

Les bénéfices nets d'Alliance Credit se sont accrus de 50%

Alliance Credit Corporation a publié son rapport de l'année terminée le 31 août 1965. Le revenu de l'exercice, déduction faite de la provision pour créances douteuses, s'élève à \$9,518,728 et les bénéfices nets, après impôts, se chiffrent à \$1,268,717. Durant l'exercice précédent, le revenu avait été de 4,295,975 et les bénéfices nets de 664,224.

Les bénéfices nets représentent, après le paiement des dividendes sur les actions privilégiées, 91¢ par action classe A, sur le nombre moyen d'actions classe A en cours durant l'année, comparativement à 89¢ l'année précédente. Au cours de la période qui vient de se termi-

ner, le nombre d'actions classe A s'est accru de 238,565.

Le dividende a été porté de 50¢ à 60¢ sur les actions classe A. Le nombre de détenteurs de nos différentes classes d'actions est passé de 1,573 à 2,897.

Au cours de l'exercice, la société a conclu, par l'entremise de ses agents financiers, la vente de plus de \$28,000,000 de valeurs à long terme, d'actions privilégiées et d'actions classe A. Ce montant se distribue comme suit: \$14,300,000 de billets garantis à long terme, dont \$11,300,000 furent placés privément aux Etats-Unis, \$8,000,000 de débetures, \$4,500,000 d'actions privilé-

giées et \$1,366,500 représentant la vente de 132,000 actions classe A. Ses lignes de crédit bancaire au Canada et aux Etats-Unis qui se chiffraient à \$18 millions à la fin de la dernière année fiscale, atteignent maintenant \$47 millions.

Au 31 août 1965, le capital et surplus étaient de \$14,528,094 comparativement à \$8,241,911 à la même date, l'année précédente.

La dette à court terme de la société, qui se chiffre à \$38,857,141, est constituée principalement de ses emprunts bancaires, mais comprend également tous ses autres emprunts à court terme échéant au cours des douze prochains mois. La dette à court terme représente donc

42 p.c. de l'ensemble des capitaux utilisés par la société en regard de 53 p.c. l'année précédente. Le 31 août 1965, les billets garantis à court terme, exception faite de ceux émis en garantie des emprunts bancaires, étaient entièrement couverts par l'encaisse et des crédits bancaires non utilisés.

Le volume total des affaires de la période se monte à \$130 millions et les effets à recevoir, qui se chiffraient à \$61,966,276 l'an dernier, atteignent maintenant \$93,414,268. Cinquante-quatre nouvelles succursales furent ouvertes, marquant ainsi le début de nos opérations dans la province de l'Ontario et dans la région des Maritimes. Nous avons formé une nouvelle compagnie aux Etats-Unis et la so-

ciété a acquis une société en Europe.

Souignons l'incorporation, aux Etats-Unis, d'une nouvelle filiale entièrement contrôlée.

Cette dernière s'est portée acquéreur, peu après la fin du présent exercice, des actifs de New Hampshire Finance Corporation, qui est engagée, depuis 1924, dans le commerce du financement de ventes à tempérament et du prêt personnel. Elle compte un actif de \$18 millions et a développé un marché d'emprunts auprès de plusieurs banques et institutions financières aux Etats-Unis. New Hampshire Finance Corporation contractera elle-même les emprunts nécessaires à l'expansion de son réseau de succursales dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Trappeurs et éleveurs retirent \$5,000,000 de leur activité dans la province de Québec

L'industrie de la fourrure a rapporté près de \$5,000,000 aux chasseurs et aux éleveurs du Québec, en 1964-65, selon des statistiques qui viennent d'être publiées par M. Gérard Mailly, représentant de l'Association coopérative des producteurs de fourrures. Le vison a rapporté à lui seul \$2,250,000 aux éleveurs groupés en une association qui compte 125 membres.

L'industrie du vison emploie 700 personnes, auxquelles il faut ajouter 350 employés des industries qui préparent cette riche fourrure pour le marché canadien. Les trappeurs, pour leur

part, ont retiré \$2,569,470.75. Ils sont au nombre de 6,042, Indiens ou Blancs; la saison 1964-65 leur a rapporté un million de plus que l'année précédente.

M. Armand Tremblay, directeur de la division des fourrures au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, signale que les travaux d'hiver et les allocations sociales minent l'intérêt que les trappeurs avaient dans leur occupation. De plus, les fourrures se vendent meilleur marché cette année qu'il y a 20 ans, selon les statistiques établies par M. Tremblay.

Roy Nat Ltée lance une émission de \$15,000,000 de billets garantis

Une émission additionnelle de \$15,000,000 de billets garantis 6 1/4 p.c., série C, de RoyNat Ltée, est offerte au prix de \$99 pour rapporter environ 6.35 p.c. L'offre est faite par un groupe important de courtiers en valeurs ayant à leur tête Wood, Gundy & Cie Ltée et René-T. Leclerc Incorporée. RoyNat appartient à cinq institutions financières de grande envergure, soit deux banques à charte et trois sociétés de fiducie et son but consiste à financer presque

tous les genres d'entreprises industrielle, et commerciales au Canada.

Les clients de RoyNat sont répartis dans toutes les provinces et englobent 48 différentes catégories d'entreprises industrielles et commerciales. Au 31 octobre 1965, RoyNat avait avancé des fonds à 461 compagnies pour une somme globale de plus de \$75,000,000. A cette date, \$63,306,317 de ces avances étaient en cours et RoyNat s'était engagée à avancer des fonds additionnels pour une somme de \$20,955,000. Le produit net de la vente des billets garantis série C sera versé au trésor de RoyNat de façon à lui procurer les fonds requis pour le financement de ses clients.

Des travaux municipaux seront exécutés au montant de \$3,328,669

La Commission municipale du Québec a accordé son approbation officielle à vingt-six nouveaux projets présentés par autant de municipalités, pour un montant global de \$3,328,669.12, en vertu de la loi pour faciliter le financement de certains travaux municipaux. Jusqu'ici, les municipalités du Québec, au nombre de 276, ont fait approuver 541 projets, pour des prêts atteignant le total de \$107,582,964.78. Ces prêts sont consentis par les deux gouvernements pour l'exécution d'importants travaux municipaux dont l'intérêt est primordial pour le bien-être de la communauté.

Dividende de dix cents aux Laiteries Leclerc

Les Laiteries Leclerc Inc., de Granby, paieront le 15 décembre prochain, à tous les actionnaires inscrits le 29 novembre 1965, un dividende de dix cents (0.10) par action classe "A".

L'actif net de United Accumulative Fund s'est accru de 94% en 1965

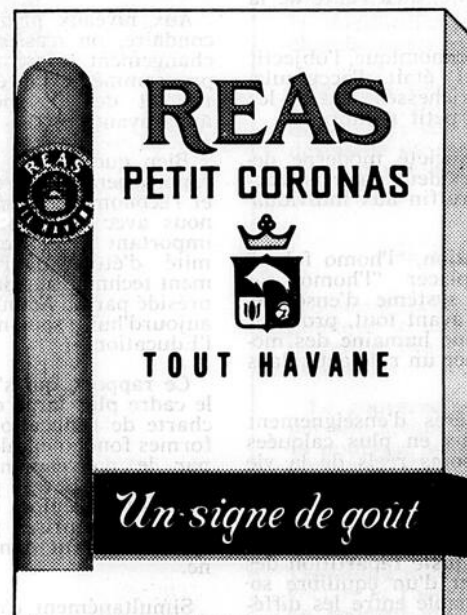
L'actif net de United Accumulative Fund, le deuxième plus important fonds mutuel du Canada, totalisait \$205,389,909 ou \$9.37 l'action à la date du 30 novembre; c'est ce qu'a annoncé le président, M. Alex. McD. McBain, à l'assemblée annuelle des actionnaires. Durant l'exercice qui a pris fin le 30 septembre, l'actif net s'est accru de 94 pour cent à \$188,841,746, de \$95,333,093 qu'il était un an auparavant, et la valeur nette des actions a augmenté de 10 pour cent, soit de \$8.28 à \$9.14. Le nombre des actionnaires est monté de 63 pour cent ou de 49,728 à 81,499.

L'augmentation de 10 pour cent dans la valeur nette des actions se compare à une hausse de 1.9 pour cent dans l'indice de la Bourse de Toronto, a noté M. McBain; elle est aussi supérieure à la hausse de 6.3 pour cent dans l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles américaines.



Une savoureuse expérience

Il est enrobé d'une feuille de havane "Candella" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui procurent une saveur incomparable. Goûtez cette rare combinaison de douceur et de saveur.



BELVEDERES 17¢* PETIT CORONAS 23¢* CORONAS GRANDES 40¢*

*Prix suggéré, toutes taxes comprises

REAS CANDELLA

General Cigar Company—réputée pour ses fins cigares.

L'éducation à l'économie est une grande priorité de l'heure — G.-D. Lévesque

Les notions d'économie prennent figure de parents pauvres dans les programmes d'éducation. En termes non équivoques, le ministre du commerce et de l'industrie, M. Gérard D. Lévesque, l'a signalé en apportant des éléments de solution. A deux reprises la semaine dernière, devant les étudiants de l'université Sir George William et au Club des Anciens du collège Sainte-Marie, il a établi "la grande priorité" de l'éducation à l'économie. La conférence que le ministre prononçait au Club des Anciens de Ste-Marie prend figure de document et nous en reproduisons le texte pour le bénéfice de nos lecteurs.

Au moment où le monde étudiant est secoué par des dissensions idéologiques, et pendant que nos structures d'enseignement sont en train de relever le défi que leur a lancé le gouvernement de cette province, l'économie du Québec, elle, progresse à un rythme sans précédent.

Chaque jour, nous sommes informés des fluctuations enregistrées dans chacune de ces deux grandes sphères d'activités, et pour l'esprit superficiel, il semblerait même qu'une vive concurrence se livre entre, d'une part, celui du développement de l'économie.

Fondamentalement, il n'en est rien.

Si, au cours des dernières années, le Québec a dû accorder, avec raison d'ailleurs, la priorité à l'éducation, aujourd'hui, je suis en mesure d'affirmer que l'économie continue de se situer au premier rang de nos préoccupations.

Tout comme l'endroit et l'envers d'une même médaille, l'éducation et l'économie constituent en effet, dans le Québec moderne, deux priorités qui n'en font qu'une seule. Cette complémentarité de deux mondes aussi différents l'un de l'autre, est l'une des caractéristiques de notre société industrielle. Car il fut une époque où, même après l'apparition de la machine, le monde des affaires et celui de l'éducation vivaient en vase clos.

On pouvait alors parler de deux solitudes, puisque de l'un et de l'autre côté de la barrière, des objectifs très différents étaient poursuivis.

Au cours de l'homo sapiens, l'acquisition du savoir revêtait une forme purement individualiste et ne tenait pas compte des objectifs sociaux de la communauté.

L'instruction était réservée à quelques classes de la population, et ne devait profiter, en fin de compte, qu'à l'élite de la société.

Du côté économique, l'objectif fondamental était l'accumulation des richesses entre les mains d'un petit nombre.

Mais la société moderne devait, dans les deux champs d'activité, mettre fin aux individualismes.

En éducation, "l'homo faber" vient remplacer "l'homo sapiens". Le système d'enseignement veut, avant tout, procurer à la personne humaine des moyens de jouer un rôle actif dans la société.

Les matières d'enseignement sont de plus en plus calquées sur les besoins réels de la vie matérielle.

Dans le secteur économique, les gouvernements se préoccupent d'une juste répartition des richesses, et d'un équilibre social raisonnable entre les différentes composantes de la société industrielle.

Si bien que se présente aujourd'hui à nos yeux un tableau où figure l'interdépendance de l'éducation et de l'économie.

Progrès social et éducation économique

C'est ce phénomène que l'on peut constater depuis quelques années au Québec.

Le résultat net de cette évolution réside dans le progrès social vers lequel s'achemine notre province.

Mais il n'en fut pas toujours ainsi.

Le bilan d'autrefois nous montre que le divorce entre l'économie et l'éducation a entraîné de sérieux maux, dont voici quelques effets: des revenus inégaux entre les diverses régions du Québec et entre les secteurs économiques; des taux de chômage qui ont atteint des sommets inquiétants; un secteur agricole sous-équipé et sous-développé; une structure industrielle difforme.

Certes, notre population est sensibilisée à toutes les questions se rapportant aux sports, aux loisirs, à la mode, au niveau de vie, et même à la politique. Mais l'éducation économique, sous le double aspect de la formation générale et des disciplines spécialisées, a fait figure de parent pauvre, non seulement au sein des familles, à l'école, au collège, mais aussi à l'université et dans les professions.

Rappelons à grands traits les causes de cette situation.

D'une façon générale, c'est un fait qu'en 1871, chez nous, 40 p.c. des hommes de plus de vingt ans ne savaient ni lire, ni écrire. Et nous serions encore bien plus marqués aujourd'hui par ce lourd héritage, n'eût été la contribution essentielle apportée depuis de nombreuses années par notre clergé.

A l'université, l'école polytechnique de Montréal est fondée en 1873, mais il faut attendre après la première guerre mondiale pour que débute pour de bon la recherche universitaire et post-universitaire.

Avec les années 39-45, commence à s'implanter un réseau d'instituts techniques et professionnels pour la formation d'ouvriers spécialisés.

Aux niveaux primaire et secondaire, on n'assiste à aucun changement majeur dans les programmes élaborés des dizaines et des dizaines d'années auparavant.

Bien que timide, le véritable rapprochement entre l'éducation et l'économie commence chez nous avec la préparation d'un important mémoire par le Comité d'études sur l'enseignement technique et professionnel, présidé par M. Arthur Tremblay, aujourd'hui sous-ministre de l'Éducation.

Ce rapport, qui s'inscrit dans le cadre plus large de la grande charte de l'éducation et des réformes fondamentales apportées par le nouveau ministère de l'éducation, devait par la suite constituer l'épine dorsale des études entreprises par la commission Parent dans ce domaine.

Simultanément, c'est-à-dire autour des années '60, dans différents milieux du Québec, une série d'initiatives sont mises de l'avant pour améliorer l'éducation économique de nos concitoyens.

Les caisses populaires font leur entrée dans les écoles, tant aux niveaux primaire que secondaire.

Des cours de publicité, d'administration, de commerce-vente et de comptabilité sont inaugurés au niveau du cours commercial.

Certaines écoles normales commencent à dispenser des cours pour l'enseignement plus approfondi des matières économiques et commerciales.

A Montréal et à Québec, les facultés des arts introduisent des cours à option sur les problèmes économiques du monde actuel.

Au niveau universitaire, les facultés de sciences économiques et de sciences commerciales et plus particulièrement l'école des hautes études commerciales se développent à un rythme inégalé.

La recherche

Dans le domaine de la recherche, le gouvernement a annoncé, au mois de mai dernier, la mise sur pied d'un Conseil de la recherche scientifique et d'un Centre de recherche industrielle.

Dans le grand public, mentionnons le magnifique travail de l'Institut canadien d'éducation des adultes, auquel il faut ajouter l'action des universités et des collèges - par exemple les cours du Gesù - et des différents organismes d'éducation économique, comme les Caisses populaires Desjardins, les Jeunes chambres de commerce et les Chambres de commerce senior, le Conseil d'expansion économique, les mouvements syndicaux et les Sociétés St-Jean-Baptiste. Les publications spécialisées des banques et des grandes sociétés canadiennes, de même que l'oeuvre accomplie par les fondations et les différents organismes engagés dans l'activité économique font, d'emblée, partie de cette nomenclature.

Les moyens de diffusion

Il y a également l'effort déployé par le Service des émissions éducatives de Radio-Canada. Quant aux journaux du Québec, leurs informations générales aussi bien que leurs pages économiques et financières contribuent énormément à faire connaître la vie économique de la province et du pays.

Les cours

C'est à cette fin que le ministère de l'industrie et du commerce, depuis quelques années, a entrepris un vaste programme de cours, de cliniques, de journées d'études et de collo-



Le représentant commercial du service des ventes marchandises du CN porte fièrement son titre, car il est le porte-parole de la plus grande équipe d'experts en expédition de marchandises. Depuis les dessinateurs jusqu'aux spécialistes en circulation, tous les membres de l'équipe de la technique CN concourent à transporter vos marchandises dans les meilleures conditions. Permettez-leur de vous indiquer la voie économique, rapide et sûre. La technique CN est la plus qualifiée, et les solutions qu'elle propose sont toujours les plus économiques.

ques à l'intention des hommes d'affaires du Québec.

Les questions de comptabilité, de gestion financière et de productivité sont ainsi mises à la portée des intéressés.

Un nouveau départ

Le tableau que, rapidement, je viens de brosser peut paraître rassurant, mais encore faut-il être réaliste.

On constate de plus en plus que le jeune Québécois, au fur et à mesure de sa marche vers la société adulte, se trouve souvent dépourvu de moyens suffisants devant ses obligations. Sa formation de base, tout aussi bien que sa formation spécialisée, laisserait à désirer dans le domaine économique.

Au mois de juillet dernier, le directeur de la revue "Commerce", M. Maurice Chartrand, attirait l'attention de ses lecteurs dans les termes suivants:

"Il ne faut pas parler longtemps avec les jeunes qui sortent de nos écoles, de nos collèges et même de nos universités pour constater une carence lamentable dans l'éducation économique qui s'y donne. En exagérant à peine, on pourrait dire

que rien ne se fait dans ce domaine.

On aurait peut-être pu compter sur la réforme de l'enseignement pour corriger la situation dans l'avenir, mais le rapport Parent semble ignorer le sujet.

Un paragraphe seulement résume les vues des commissaires là-dessus: une vingtaine de lignes, du chapitre consacré à l'éducation civique et familiale, dans lesquelles on parle du budget familial, de formation de l'acheteur - consommateur, de "mise en garde contre les exploitations de toutes sortes, contre certaines impostures de la publicité", de connaissance des assurances sociales et hospitalières, etc., c'est tout." (Fin de la citation).

Or, en 1962, le ministère de l'industrie et du commerce s'inquiétait déjà de la situation et présentait un mémoire à la commission Parent.

"Education économique"

Certaines de ses recommandations ont déjà été mises en application. Cependant, aujourd'hui, je suis d'avis qu'il faudrait lancer l'opération "Education économique".

Si l'on veut que l'évolution économique du Québec se fasse sur une base rationnelle, si l'on veut que les chambardements inévitables s'effectuent sans heurter de front les habitudes des consommateurs et des producteurs, si l'on veut la participation et l'appui de la population, il faut que celle-ci soit informée adéquatement sur les mécanismes qui président à cette évolution.

Quels seraient donc les éléments susceptibles de provoquer un nouveau départ dans le vaste domaine de l'éducation économique?

Dans le domaine de l'enseignement d'abord, je crois qu'il faut corriger une impression quand à la portée exacte des recommandations de la commission Parent. Si l'on envisage l'éducation économique dans un sens trop étroit, alors il est peut-être vrai de dire que le rapport ne s'étend pas longtemps sur cette question. Par ailleurs, dans une perspective plus large, on peut dire que les recommandations de la commission sont orientées dans le concret de la vie économique. On s'éloigne de l'humanisme traditionnel pour plonger l'élève dans la réalité quotidienne. En ce sens, le rapport Parent veut provoquer une meilleure connaissance de l'économie.

Outre que les programmes sont en train d'être complètement révisés dans cette perspective nouvelle, il y aurait probablement lieu que l'étudiant soit plus directement confronté avec les mécanismes de son milieu, et cela dès les premières années. Plus tard, sa formation générale s'accompagnerait de notions encore plus précises, peu importe s'il a l'intention de se diriger vers une carrière industrielle ou commerciale. Il faut à tout prix que les jeunes soient motivés et que la chose économique leur soit inculquée.

Au niveau post-secondaire, un effort spécial devrait être consenti afin d'améliorer la situation. Par exemple, pour ce qui est du cours commercial, 142 élèves sur 3,653 inscrits en onzième année à la Commission des écoles catholiques de Montréal, ont opté pour ce cours, soit une proportion de 3,9 p.c. seulement.

Mais je tiens à vous faire part que la direction du commerce de mon ministère a participé dernièrement à la création d'un comité d'études sur les problèmes de l'éducation commerciale au niveau du cours secondaire.

Groupant des représentants des hautes études commerciales, de la faculté de commerce

de Laval et de Sherbrooke, ainsi que le directeur de la revue "Commerce", ce comité procède actuellement à une enquête auprès des écoles catholiques de Montréal.

Je formule le vœu que ce comité poursuive activement sa tâche et qu'il puisse soumettre très prochainement ses recommandations.

A l'université

Sur le plan universitaire, la coordination, la coordination des travaux de recherche s'impose de toute évidence. Avec la mise en marche, au Québec, d'un Conseil de la recherche scientifique, il faut obtenir la collaboration intense de tous les intéressés pour former une base sans laquelle il ne sera pas possible de définir une véritable politique de la recherche.

Quant à l'éducation générale des adultes dans les matières économiques, l'enseignement post-scolaire à la télévision, les cours d'éducation populaire, les discours, les conférences, les programmes récréatifs, les visites industrielles, la diffusion de films étrangers sur la promotion industrielle, la publication des renseignements statistiques et des revues spécialisées du gouvernement, la distribution de feuillets d'information, pourraient faire l'objet d'un programme plus élaboré.

Cette question est de la plus haute importance pour le développement économique du Québec. Pour diriger l'épargne vers le capital de risque, pour faire participer les nôtres à la gestion et à la direction des entreprises, pour avoir des entrées à l'intérieur des institutions financières, il est essentiel que le grand public participe intensément à l'oeuvre déjà entreprise d'information économique.

Dans le public

Je passe rapidement sur la nécessité, pour les agents économiques, d'organiser systématiquement des rencontres entre employeurs et employés, des réunions entre les associations de commerçants, l'entrentement des cadres, les cours de perfectionnement, les cliniques industrielles, la formation de groupes d'études spécialisées dans les problèmes de l'automatisation, de la standardisation et de la recherche opérationnelle.

Je crois sincèrement que, déjà, il se fait beaucoup en ce domaine, mais que les efforts devraient être concertés et les programmes d'action mieux harmonisés.

Cas de priorité

Somme toute, l'éducation économique se situe, chez nous, au carrefour des grandes priorités de l'heure.

Le gouvernement du Québec, par son action économique, par sa politique sociale et la par sa Charte de l'éducation, veut réaliser la synthèse des aspirations de notre société moderne.

Sans éducation économique, l'équilibre industriel, la sécurité sociale et l'accessibilité scolaire ne peuvent s'intégrer dans un plan d'ensemble.

A l'intérieur de ce triangle, tous les espoirs sont permis. Mais si, d'aventure, une brèche s'effectue, alors c'est le gaspillage des énergies et des ressources.

A l'heure actuelle, il y a des raisons de croire que le peuple du Québec, précisément parce qu'il aura été au rendez-vous proposé par son gouvernement, finira par gagner la bataille économique du XXe siècle.



La technique CN est assurée par:

- des experts en tarifs
- des spécialistes de la recherche
- des hommes de science
- des dessinateurs d'équipement
- des spécialistes en importation et en exportation
- des spécialistes en automatisation
- des conseillers en expansion industrielle

le de toute

une équipe

la technique





M. J. N. Bellin, maire suppléant de Montréal, M. Andrew Kniewasser, directeur général de l'Expo 67, et les consuls du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède ont assisté à la pose du bouquet au pavillon scandinave de l'Expo 67.

Cette cérémonie marquait l'achèvement de la charpente du pavillon; on en a profité pour féliciter les ouvriers préposés à sa construction.

Les Scandinaves ont été les premiers à commencer la construction d'un pavillon national à l'Expo 67 et ils sont aussi les premiers à en compléter la structure. On s'attend à ce que toute la construction de leur pavillon soit achevée au milieu de 1966.

Le pavillon conjoint des cinq pays scandinaves soulignera tout ce que ces pays ont en commun. Il a été conçu par une équipe de cinq architectes représentant chacun de ces pays. Il sera simple et fonctionnel et il aura l'élégance qui caractérise tous les produits scandinaves.

Etant donné sa sobriété de conception, ce pavillon sera bien différent de ses voisins. Il sera carré, mesurera 165 x 165 pieds et aura 53 pieds de hauteur. Il reposera sur des piliers situés dans un parc de sculptures.

Un ensemble de rampes mobiles permettra aux visiteurs de passer de ce parc au premier étage, situé à 10 pieds au-dessus du sol. A cet étage, ils pourront déguster quelques-unes des spécialités culinaires scandinaves dans divers petits restaurants situés à l'intérieur ou en plein air.

A l'étage supérieur, se trouveront les expositions proprement dites. Chacun des pays scandinaves y aura son propre secteur; on y soulignera tout ce que les pays scandinaves ont en commun plutôt que ce qui les différencie.

Les principaux éléments de charpente ont été préfabriqués en Scandinavie; ils ont été montés ici par Tower Co. de Montréal; qui a aussi coulé les fondations en béton de l'édifice.

Les architectes et les ingénieurs scandinaves sont secondés à Montréal par l'architecte R.V. Chadwick, de Chadwick, Pope and Edge, et par la société d'ingénieurs conseils Per Hall, Couture, Van Walsum.

La commission du gouvernement canadien à l'Exposition de 1967 a signé un contrat avec les Feux-Follets; en vertu de ce contrat, les Feux-Follets donneront quotidiennement, six jours par semaine, deux spectacles d'une heure, du 28 avril au 27 octobre 1967 dans le théâtre du pavillon canadien.

Le ministre du commerce, M. Sharp, s'est déclaré enchanté que cette excellente troupe soit une des troupes en vedette au théâtre du pavillon canadien à l'Expo 67. Le programme de la troupe comprendra des danses et des chants tirés du folklore pittoresque des divers groupes ethniques du Canada.

M. Mavor Moore est le conseiller gouvernemental pour cette manifestation. M. Moore est depuis longtemps associé aux arts d'interprétation au Canada et a remporté de francs succès dans ce domaine avec Spring Thaw et avec son travail de direction à Charlottetown au cours des étés de 1964 et 1965.

Les Feux-Follets Inc. est une société sans but lucratif vouée

à faire connaître la danse canadienne à travers le monde. En septembre, la troupe a participé au Festival des arts du Commonwealth, en Grande-Bretagne. Au cours de l'année qui vient, les Feux-Follets doivent aller en tournée aux Etats-Unis et au Moyen-Orient.

Cinquante-six compagnies et associations importantes ont déjà accepté l'invitation de participer à une séance d'étude et d'information sur "L'industrie et le commerce canadiens à l'Expo 67", qui se déroulera le mercredi, 8 décembre, à Montréal.

Les directeurs de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 ont convoqué cette réunion dans le but de présenter aux hommes d'affaires un rapport sur l'avancement des préparatifs de l'Exposition. Les assises dureront toute la journée et seront les plus importantes qui aient encore réuni les directeurs de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 et la haute direction du monde canadien des affaires.

M. Drummond Giles, directeur du département des exposants canadiens a déclaré que la réponse des industriels et hommes d'affaires du pays était extrêmement encourageante. "Cet- te réunion, a-t-il poursuivi, démontrera que le monde canadien des affaires endosse sans restriction notre grande entreprise nationale qu'est l'Exposition universelle de 1967".

On s'attend à ce que les dirigeants d'un certain nombre de compagnies fassent participation à l'Expo et que d'autres qui ne se sont pas encore prononcés profitent de l'occasion pour venir grossir les rangs des exposants industriels à l'Expo.

Les domaines les plus importants du commerce et de l'industrie seront représentés à la réunion, a précisé M. Giles. Ont répondu à l'invitation, des industries aussi diverses que celles de l'acier, de la bière, du bois, de la pâte et du papier, du transport, des communications, de la diffusion, des mines

et des métaux de l'automobile, du pétrole, des produits chimiques, des produits pharmaceutiques, de la photographie, de l'édition, de l'assurance, des fertilisants, de l'équipement agricole. Seront aussi présents, des ingénieurs professionnels et des représentants des banques à charte.

M. Giles, lui-même administrateur bien connu, a dit qu'un grand nombre d'hommes d'affaires canadiens voient en l'Expo 67 un grand avantage pour le commerce, dont ils entendent profiter.

Des autorités du gouvernement fédéral et de celui de la province de Québec, dont le ministre fédéral du Commerce, M. Mitchell Sharp et M. Gérard-D. Lévesque, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, adresseront la parole à la réunion.

L'Hydro inaugure...

(Suite de la page 6)

encore à venir à mesure que nous nous enfonçons plus loin dans la forêt à la recherche de l'énergie emmagasinée dans les rivières se jetant dans la Baie James, la Baie d'Hudson, la baie d'Ungava et le Golfe du St-Laurent et sans oublier les chutes Churchill, au Labrador, soulignait M. Lesage.

Nous ne craignons sûrement pas pour l'avenir de notre économie tant que nous aurons des hommes capables de concevoir des oeuvres de l'envergure de cette ligne et des aménagements qu'elle dessert; ils assureront certainement au Québec une place de premier rang dans l'utilisation de l'électricité qui est, en somme, l'influx vital de notre économie.

Toutes mes félicitations à vous, M. Lessard, président de l'Hydro-Québec, à vos collègues de la Commission, à vos ingénieurs et à tous ceux qui ont collaboré à l'érection de cette première ligne de transport commercial à 735.000 volts au monde, que je dédie maintenant au service de l'homme, à conclut M. Lesage.

Le congrès de la FTO entraînera peut-être des réformes de base

Les délégués au prochain congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, qui aura lieu dans la métropole du 8 au 12 décembre, seront notamment saisis d'un projet de réformes de structure mis au point par le Conseil exécutif sortant de la centrale. Les dirigeants de la FTO proposeront aux quelque 850 délégués de modifier la constitution de manière à transformer le Conseil exécutif, composé de 20 membres, en un Conseil général d'une cinquantaine de représentants professionnels et régionaux.

Si le projet est agréé par le congrès, le mouvement sera dirigé entre ses congrès biennaux par un organisme composé des

membres de l'exécutif, dont le nombre est porté de cinq à sept, de 22 directeurs représentant 11 secteurs professionnels et d'un directeur délégué par chacun des quelque vingt conseils régionaux du travail affiliés à la FTO. Le Conseil du travail de Montréal, qui représente environ 150.000 syndiqués de la région métropolitaine, aura droit à trois représentants. L'une des innovations les plus importantes proposées aux délégués, c'est l'élection d'un secrétaire général à plein temps qui aura également la responsabilité de la trésorerie. Jusqu'ici, tous les dirigeants élus de la centrale s'acquittaient bénévolement de leurs responsabilités.



À TOKYO OU À TÉHÉRAN: L'ARGENT QUI A LE DON DES LANGUES

Où que vous vous trouviez, les chèques de voyage du Canadien Pacifique sont entièrement assurés et remboursables en cas d'incendie, de vol ou de perte. Pour obtenir cette garantie, vous ne payez qu'un cent par dollar. Ces chèques sont de précieux compagnons de voyage et la compagnie de transport la plus complète du monde les garantit. Achetez-les en diverses coupures à tout bureau du Canadien Pacifique et dans la plupart des banques et agences de voyages.

CHÈQUES DE VOYAGE DU CANADIEN PACIFIQUE
Coupures de \$10, \$20, \$50 et \$100 en monnaie du Canada ou des E.-U., ou coupures de £5, £10 et £20 en argent sterling.

Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



UN SCOTCH RENOMMÉ

RV-64-7F

IMPORTÉ D'ÉCOSSE EN BOUTEILLES

Les SSJB lancent les Fonds P.E.P. Inc., fonds d'épargne, de placement

L'intérêt des Sociétés Saint-Jean-Baptiste pour la vie économique et les institutions financières de la nation canadienne-française s'est souvent manifesté au cours de leur histoire par des gestes concrets. Le lancement le 29 novembre des Fonds P.E.P. Inc., en témoigne à la suite d'autres initiatives. La SSJB de Montréal a, la première, fondé trois filiales économiques — deux compagnies d'assurance et une société de fiducie — tandis que les autres Sociétés établissaient des services d'entraide et des clubs de placement.

Pour la première fois dans leur histoire, les SSJB, par l'in-

termédiaire de leur Fédération provinciale, établissent une institution financière. Consciente qu'une des formes modernes d'épargne et de placement, qui est de plus en plus populaire, est celle des fonds mutuels, la Fédération a nommé un Comité de spécialistes pour étudier la possibilité de créer un fonds mutuel qu'elle offrirait en service à ses membres et au public en général.

Depuis près de deux ans de travail, sous la direction de Me Paul Dolan, notaire à Montmagny et vice-président de la Fédération, le Comité a recommandé aux SSJB la fondation d'une compagnie de fonds mu-

tuels sous le nom LES FONDS P.E.P. Inc. dont la Fédération détient le contrôle. Cette nouvelle institution financière est mise sur pied en collaboration avec la maison de courtage Duchrocher, Rodrigue et Cie, de Montréal, qui a mis les services de son organisation et de ses experts à la disposition du Comité et qui participent maintenant à la réalisation du projet.

En travaillant à doter le Québec d'une nouvelle institution financière, la Fédération des SSJB n'en demeure pas moins près de la population et de ses membres puisqu'elle répond ainsi à un besoin évident du milieu québécois. De plus, les fonds

populaires d'épargne et de placement mettront à la portée de toutes les bourses la possibilité d'investir dans un fonds mutuel en y contribuant mensuellement par des sommes même modiques.

Les SSJB, qui ont travaillé pendant des années, généreusement et avec le dynamisme qu'on leur connaît, à promouvoir les institutions économiques canadiennes-françaises, les compagnies d'assurance, les caisses populaires, les banques, etc., demeurent fidèles à leurs oeuvres passées en établissant la compagnie LES FONDS P.E.P. INC. qui mettra sur le marché un nouveau fonds d'épargne et de placement à l'intention de leurs membres et de toute la population du Québec.

Le Fonds P.E.P. est un organisme qui recueille et met en commun les épargnes d'une multitude d'individus, pour les investir le plus profitablement possible dans des actions et obligations d'un grand nombre de corporations gouvernementales, industrielles, commerciales et financières, pour le bénéfice des détenteurs d'unités de participation.

Le capital du Fonds P.E.P. est constitué d'unités de participation qui sont mises en vente en nombre indéfini et dont le produit sert à l'achat de valeurs mobilières qui forment l'actif du Fonds, propriété entière des participants ou détenteurs d'unités de participation.

Le 5 mai 1965., la Compagnie obtenait ses lettres patentes du secrétariat de la province et depuis lors le travail d'organisation des structures et des cadres de la Compagnie a franchi des étapes importantes, d'abord par la nomination des administrateurs qui composent le Conseil d'Administration mentionné ci-après: Me Paul Dolan, notaire, président; M. André Rousseau, premier vice-président; M. Benjamin Carry, second vice-président; Me Henri-S. Beaulieu, c.r., secrétaire; M. Richard Jean, c.a., trésorier; Me Pierre Beaudoin, notaire; M. Lucien Bergeron; Me Jacques Biron, avocat; M. Léo Cazalais; M. Jean-Jacques Lacroix; Me Guy Roy, avocat; tous administrateurs.

Le comité exécutif est formé de: Me Paul Dolan, président;

M. André Rousseau, premier vice-président; M. Benjamin Carry, second vice-président; Me Henri-S. Beaulieu, c.r., secrétaire; M. Richard Jean, c.a., trésorier; M. Gabriel Gendron, l.s.c., gérant général.

L'un des premiers gestes importants des nouveaux administrateurs a été de retenir les services d'un gérant général compétent en la personne de M. Gabriel Gendron.

VICE-PRESIDENT A A.C.I.



M. JEAN J. BARUCHEL, F.R.I.

M. Emilio Gioia, président du Conseil d'Administration et président d'A.C.I. Property Corporation, annonce la nomination de M. Jean J. Baruchel, F.R.I., au poste de vice-président de la compagnie. M. Baruchel possède une vaste expérience dans la gestion et la location d'immeubles à caractère résidentiel et commercial. Il est membre de l'Institut des évaluateurs du Canada, de la Chambre d'immeubles de Montréal, de l'U.S. National Association of Real Estate Boards et s'est récemment mérité le titre de "Certified Property Manager" que lui a décerné l'U.S. Institute of Real Estate Management. En tant que membre de la direction d'A.C.I., M. Baruchel dirigera les activités de ventes et opérations des projets Atwater Colonade; Le Cartier; Chelsea House, ainsi que d'autres importantes réalisations immobilières de la compagnie.

Le programme fédéral de développement régional créera 20,000 nouveaux emplois

Le programme fédéral de développement régional permettra la création de 20,000 nouveaux emplois au Canada. Cette projection a été rendue publique par le commissaire à l'Agence de développement régional du ministère de l'Industrie au Canada, M. W.J. Lavigne, qui s'adressait aux 133 commissaires industriels du Québec, réunis en congrès à Beauport.

Bien que le programme de développement régional soit en vigueur que depuis deux ans et demi, a souligné M. Lavigne, plus de 295 sociétés ont indiqué leur intention de s'en prévaloir afin de s'établir dans les régions désignées. En plus de fournir du travail à 20,000 ouvriers, ces entreprises créeront du même coup autant d'emplois dans les industries et services connexes. Plus de \$560,000,000 seront investis dans ces nouvelles entreprises.

Le commissaire à l'Agence de développement régional, M. Lavigne, a également exposé les différents types d'aide que l'organisme met à la disposition des entreprises afin de stimuler le développement industriel, de même que les critères choisis par le gouvernement fédéral pour déterminer les zones dites "désignées".

L'Agence de développement régional, gère le programme de développement régional établi par le gouvernement central. Mis sur pied en 1963, ce programme prévoit différents stimulants fiscaux: premièrement, une exemption d'impôt sur le revenu pendant trois ans; en deuxième lieu, dépréciation accélérée du coût en capital pour les achats de machinerie et d'équipement; troisièmement, les bâtiments neufs acquis dans des régions désignées bénéficient aussi de la dépréciation accélérée.

Les régions auxquelles le programme de développement industriel s'applique sont désignées principalement en raison du sous-emploi dont elles souffrent.

Le ministère de l'Industrie, dont dépend l'Agence de développement régional, se fonde sur la moyenne du revenu personnel, reflet du sous-emploi lorsqu'il existe, à partir des chiffres publiés par le Service national de placement, et à partir des statistiques brutes du chômage. Actuellement, 81 régions répondent aux critères établis, et ces régions représentent environ 17% de la main-d'oeuvre canadienne. Voici en détail les critères choisis par le ministère de l'Industrie pour la désignation des régions:

— régions où sévit un chômage très élevé;

— régions où le niveau du chômage dépasse la moyenne nationale et où le rythme d'accroissement de l'emploi est plus lent que la moyenne nationale;

— régions où l'on constate un déclin considérable du nombre des travailleurs;

— régions où le sous-emploi détermine des niveaux de revenu bien inférieurs à la moyenne nationale.

Conformément aux critères ci-dessus, les régions ne comprennent pas les régions à population clairsemée du nord du pays ni les centres en pleine expansion.

M. Lavigne a terminé son exposé en citant en exemple la province de Québec où "l'expansion économique sert actuellement de fond à notre programme (fédéral) de développement de certaines régions. D'après les dernières statistiques, les industries de fabrication de cette pro-

vince procurent du travail à quelque 440,000 personnes. De puis tantôt dix ans, le nombre des travailleurs y est sans cesse croissant et, dans l'ensemble, l'industrie manufacturière contribue de plus en plus à l'accroissement de l'emploi. Un autre signe de l'expansion industrielle constatée au Québec est le montant des immobilisations en équipement neuf et en réparations, qui s'élevait, au dernier relevé, à plus de \$574 millions en 1963, au dernier relevé, à plus de \$574 millions en 1963, et laissait prévoir un total de \$725 millions pour 1965."

Dolsan Mines utilise quatre foreuses dans l'Etat du Maine

Un rapport officiel indique que quatre foreuses continuent l'évaluation de Dolsan Mines située dans la région de Pembroke dans l'Etat du Maine. L'une des foreuses s'occupe d'un travail de précision dans la région de Barrett, deux autres se trouvent dans le secteur de Big Hill et travaillent dans le nouveau gisement de zinc et d'argent, la dernière s'occupe surtout d'exploration.

On prévoit pour bientôt la parution d'un rapport des différents prélevés. Un communiqué officiel souligne qu'il y aura une campagne de forage intensif, grâce à un surplus de \$250,000 du trésor. On souligne également que les arrangements de participation de Kerr-Addison Mines tiennent toujours et que Kerr continue d'offrir son assistance technique.

COGNAC COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon

En congrès au Chantecler... C'est votre choix

Vous serez en très bonne compagnie, vous et votre compagnie. Des centaines d'entreprises ont choisi de tenir leurs congrès au Chantecler, au cours des 25 dernières années. Et cela, pour quantités de raisons: les facilités mises à leur disposition (la plus complète organisation dans les Laurentides) ... l'expérience ... le logement ... la nourriture ... et surtout, à cause de l'atmosphère amicale et reposante bien que stimulante du Chantecler, loin du tumulte et des distractions de la ville. Nous aimerions ajouter le nom de votre compagnie à notre liste de clients. Pourquoi ne pas nous écrire dès aujourd'hui pour recevoir votre "nécessaire pour l'organisation d'un congrès"?

le Chantecler
Ste-Adèle-en-Haut, Québec
55 minutes au nord de Montréal, sortie 28 de l'Autoroute.
Consultez votre agent de voyage ou téléphonez à 861-2256
IL Y A DU NOUVEAU AU NOUVEAU CHANTECLER... SI JOLIMENT ANCIEN

Au cours des dix prochaines années, l'industrie minière effectuera des progrès considérables

Depuis la dernière guerre mondiale, l'industrie minière canadienne a progressé tellement que les exportations de minéraux représentent le tiers des exportations totales du pays. En 1964, la production annuelle s'est approximativement chiffrée à trois milliards et demi de dollars. Aucune autre industrie d'envergure ne semble destinée à une croissance identique à celle que connaîtra l'industrie minière au cours des dix prochaines années.

Telles ont été les premières considérations du président de la société Corgemines, M. R. Messier, à l'occasion d'un discours qu'il a prononcé devant l'assemblée des actionnaires. Nous en reproduisons quelques extraits importants. De toutes les productions minières, c'est celle du minerai de fer dont la croissance a été la plus spectaculaire. Le Canada produit, depuis longtemps, du minerai de fer. Jusqu'en 1953, c'était l'Ontario et Terre-Neuve qui le produisaient dans sa presque totalité.

Les quantités étaient d'ailleurs modestes. Dans les années 1951-52-53, la production était d'environ 5,000,000 de tonnes pour tout le Canada; on en exportait 1,000,000 de tonnes et on en importait aussi 4,000,000 de tonnes. Les mines étaient d'importance modeste: ne dépassait 1,000,000 de tonnes par an sauf une qui produisait jusqu'à 2,000,000 de tonnes de minerai de qualité inférieure.

C'est alors qu'entrèrent en scène les géants de l'industrie sidérurgique des Etats-Unis, parce que les grands gisements américains du Lac Supérieur (les Mesabi, Marquette, Cogenac, etc.) manifestaient des signes d'épuisement. Depuis leur mise en exploitation vers 1880, ces grands gisements avaient fourni plus de 3 milliards de tonnes de minerai et, on continuait à extraire 100 millions de tonnes chaque année.

Les grandes aciéries américaines prirent peur. Elles cherchèrent ailleurs et trouvèrent au Venezuela, au Brésil, au Libéria et... au Canada. Les géants de l'acier ont donné naissance à des géants du minerai de fer. Des gisements énormes furent découverts dans le Grand Nord, à cheval sur la frontière du Québec et du Labrador.

Ce fut d'abord le groupe de l'Iron Ore Co. qui mit en exploitation les minerais de Knob Kale, situés au Québec, puis ceux de Carol Lake, situés au Labrador. Le second fut Quebec Cartier Mining Corp., qui appartient en totalité à la U.S. Steel Corp. et exploite les gisements du lac Jeannine, dans le Québec, près de Gagnonville.

Le troisième géant est Wabush Mines Ltd., dont les gisements sont situés au Labrador. La production totale annuelle du Canada est passée, en 12 ans, de 5,000,000 de tonnes à 34,000,000 de tonnes et on prévoit qu'elle atteindra 45,000,000 de tonnes en 1970.

La part du Québec, dans cet ensemble (non inclus le minerai de Wabush, situé au Labrador, ni celui de l'Iron Ore, extrait au lac Carol, Labrador), a été de 15,400,000 tonnes en 1964.

Mais il n'y a, au Québec, que 3 mines qui se répartissent ce tonnage; à savoir:

- Iron Ore (Québec) 7,800,000 tonnes.
- Cartier Mining 6,750,000 tonnes.
- Hilton Mines 850,000 tonnes.

L'Ontario, au contraire, ne produit que la moitié du Québec mais, 7 mines se partagent

la production dont 3 ont une capacité annuelle de 500,000 tonnes à 600,000 tonnes et, la plus forte, une capacité annuelle de 2,000,000 de tonnes.

Il est intéressant aussi de signaler que simultanément à cette expansion canadienne, les mines américaines du Lac Supérieur (Mesabi, etc.) voyaient leur production diminuer de 100,000,000 de tonnes par an à 60,000,000 de tonnes par an.

Nous nous trouvons donc devant une expansion rapide de la production de minerai de fer canadienne. Cette expansion a deux causes: l'une est l'augmentation de la production d'acier et l'autre est la diminution des réserves dans le grand bassin minier américain du Lac Supérieur.

En ce qui concerne le Québec, il faut ajouter, à ce développement global, la demande que provoquera la construction de nouvelles usines sidérurgiques.

Les minerais de fer sont loin d'être tous de même qualité.

Il y a 30 ans encore, les hauts-fourneaux du monde entier n'employaient guère que des minerais tout-venants et, alors que les minerais américains avaient une teneur moyenne de 52 p.c. de fer (on les appelait "riches"), les Européens utilisaient surtout des minerais à 33 p.c. de fer seulement.

La diminution des réserves de minerai riche a poussé les ingénieurs à mettre au point les procédés d'enrichissement des minerais pauvres. Après des années de mise au point, on est arrivé à la situation d'aujourd'hui où les usines sidérurgiques aimeraient recevoir seulement le minerai enrichi et aggloméré sous forme de boulettes.

Ces boulettes contiennent de 60 à 65 p.c. de fer et, parfois plus; elles permettent dans bien des cas de doubler la production des hauts fourneaux. Comme l'installation complète d'un haut fourneau coûte très cher, on comprend que, plutôt que de construire un nouvel appareil, les ingénieurs préfèrent passer du minerai cru au minerai en boulettes.

C'est pour cela que les compagnies Iron Ore, Cartier Mining, Wabush et Hilton Mines ont construit des usines de bouletage.

Cette tendance vers la qualité, vers le minerai enrichi et sous forme de boulettes, est telle que, malgré les constructions récentes de grandes usines de bouletage, la production de boulettes de minerai de fer continue d'être insuffisante.

Voyons maintenant l'aspect économique.

Le prix du minerai de fer, en Amérique du Nord, est demeuré remarquablement stable depuis 10 ans.

Ce qui donne la stabilité au prix du minerai de fer, c'est que les investissements de capitaux, les coûts de production et les coûts de transport des producteurs les plus importants du Canada sont très élevés.

Pour les géants de l'industrie, le coût d'investissement est environ \$40 à \$50 par tonne de capacité annuelle, parce que toute construction dans le grand Nord coûte cher et, qu'aux installations industrielles, il a fallu ajouter les chemins de fer, les ports, les cités, etc.

Les mines de l'Ontario, relativement petites, ont des situations avantageuses en ce qui concerne le transport parce qu'elles sont situées plus près des centres de production d'acier.

Voici un exemple d'exploitation rentable d'une mine de 1,000,000 de tonnes située dans l'Ontario: elle vient d'être mise en production par la compagnie américaine Jones and Laughlin Steel Corp.

Capacité de production: 1,000,000 de tonnes de pellets par an à 68 p.c. de fer. Investissements: \$30,000,000, soit \$30.00 par tonne de capacité. Transport: près de Kirkland Lake dans le nord de l'Ontario, soit à 500 milles du lac Erié; le coût de transport est d'environ \$4,50 la tonne.

Richesse du minerai: la teneur en fer est 23 p.c.; pour une tonne de pellets il faut: enlever 1.5 tonne de rocher stérile, extraire 3.5 tonnes de minerai. Ce minerai est une taconite très dure.

Les chiffres correspondants pour le gisement Forsyth, que Corgemines projette de mettre en exploitation, sont les suivants:

Capacité: 300,000 tonnes par an de boulettes à 68 p.c. de fer. Investissements: \$7,500,000, soit \$25.00 par tonne de capacité. Les travaux déjà exécutés et payés, y compris l'équipement qui est installé, représentent environ un tiers de ce montant et nous prévoyons un emprunt d'environ \$4,500,000 au moment de la construction de l'usine. Transport: de Hull, au lac Erié, soit environ 260 milles. On peut prévoir des frais de transport de \$2.80 la tonne. Richesse du minerai: la teneur en fer du minerai brut est d'environ 50 p.c. Pour une tonne de pellets, il faut extraire 1.7 tonne de minerai de fer. Main-d'oeuvre: le coût et la réserve de main-d'oeuvre dans la région de Hull, offrent un avantage considérable pour l'exploitation du gisement Forsyth, en comparaison du coût et de la rareté de la main-d'oeuvre auxquels ont à faire face les entreprises minières du Grand Nord.

On voit que les facteurs de prix de revient et de transport sont favorables aux gisements de Corgemines situés près de la ville de Hull.

Après trois années d'études sérieuses, nous avons acquis la ferme conviction que l'exploitation de petits et moyens gisements de minerai de fer riches et bien situés, peut être

plus rentable que l'exploitation de grands gisements de minerai de basse teneur situés à grande distance des aciéries.

Le 1er octobre 1964, la société Corgemines Limitée, fit l'acquisition des actifs de Québec South Shore Steel Corporation.

Le programme d'études du minerai du gisement Forsyth dont l'exécution avait été commencée depuis longtemps, sous la direction de notre conseiller général, M. Charles Dupriez, fut accéléré dans le but de bien connaître le traitement qui conviendrait le mieux à la mise en valeur de notre minerai de magnétite.

Les essais de traitement de minerai en Belgique, aux Etats-Unis, à l'usine-pilote de Québec et en Suède, aboutirent à la conclusion que l'on pouvait, dans des conditions économiques, fabriquer des boulettes (pellets) de toute première qualité, contenant au moins 66 p.c. de fer. Ce type de boulettes est en très forte demande.

Depuis lors, nous avons pris contact avec les constructeurs d'appareils de traitement et de bouletage (pelletization) dont la technique et les coûts répondraient à nos besoins.

Nos recherches nous conduisirent chez une des plus vieilles sociétés européennes spécialisées dans ce domaine. Cette société vient de terminer le traitement de cinq tonnes de minerai du gisement Forsyth.

Nous estimons que la construction de notre usine, clé sur porte, à un prix convenable, pourrait se faire dans un délai d'environ vingt mois, après que le contrat de construction aura été accordé.

Nous avons soumis nos pellets à deux acheteurs éventuels.

Nos négociations avec eux progressent de façon satisfaisante. Il est permis d'envisager un contrat de vente dont l'exécution s'étendrait sur plusieurs années.

Il est maintenant assuré que des entreprises sidérurgiques s'établiront dans le Québec. Elles constitueront, pour notre société, des clients éventuels, situés à une faible distance de notre usine.

L'étude des gisements du canton de Hull, par nos géologues, nous a convaincus que la réserve de minerai est loin d'être complètement connue, mais que c'est en profondeur qu'on trouvera le nouveau minerai.

Amicus Plato... notre conviction (suite de la page 4)

lui des Outardes. Il a bien été question d'un territoire indéterminé dans la région de Godbout, mais tout ce qu'il a été possible d'obtenir du gouvernement même pour ce territoire-là, c'est une sorte de manifeste d'intention de regrouper les parcelles de ce secteur en offrant des échanges avec les compagnies qui les détenaient, ce qui ne laissait aux promoteurs que la liberté d'enquêter à grands frais sur la région, sans savoir s'il leur serait éventuellement possible d'en obtenir le permis d'exploitation.

Qu'il n'a donc pas été accordé d'option, ni à Techni-Québec,

ni à la Brown Co., sur aucun des boisés du Québec.

Que la solvabilité de Michel Sindona et celle de la Compagnie Brown n'aurait dû faire aucun doute pour un ministre en contact avec les milieux financiers.

Que la fameuse loi qui interdirait l'exportation (hors du Québec) des essences forestières non entièrement transformées n'a jamais été appliquée ni même invoquée par le ministre, sauf une fois le projet abandonné par la compagnie Brown.

Qu'il eut été facile au ministre, dès le début des pourparlers, de faire savoir à M. Gatti que la province ne voulait pas permettre l'exploitation de ses boisés pour une usine de pâte kraft, mais qu'il ne l'a pas fait.

un com... S.V.

N'est-il pas un moyen plus rapide de retenir une chambre d'hôtel ?



OUI... le service de réservations d'hôtel

Confirmations instantanées et gratuites

Un appel téléphonique au SERVICE DE RÉSERVATIONS ou au bureau du Canadien Pacifique le plus rapproché vous assure la confirmation immédiate de vos réservations d'hôtel partout au Canada. Utilisez ce service rapide et gratuit quand vous voudrez faire des réservations dans les hôtels du Canadien Pacifique ou autres hôtels de choix. Réservez d'avance pour vous-même, votre famille, des groupes ou des congrès. Vous épargnez temps et argent avec le SERVICE DE RÉSERVATIONS.

Canadien Pacifique service de réservations d'hôtel

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 9 décembre 1965, à midi, à l'hôtel Reine Elizabeth, 900, boulevard Dorchester ouest, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC.
AGENTS DE CHANGE

500 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTREAL

TORONTO
SHERBROOKE
QUEBEC

Les revenus moyens des Français ont doublé depuis 1956

par François Martin-Guégan

La semaine dernière nous avons vu que pour une étude des revenus des familles en France les enquêteurs disposaient de deux sources officielles d'information: la statistique annuelle sur les salaires de l'industrie et du commerce dont nous avons publié les principaux résultats actualisés, et la statistique des déclarations de revenus au fisc. Mais l'un et l'autre de ces deux documents, pour intéressants qu'ils fussent, comportaient de graves insuffisances.

Pour sortir de l'incertitude les spécialistes de l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et du C.R.E.D.O.C. (Centre de recherche et de documentation sur la consommation) ont proposé d'utiliser les trois sondages opérés en 1956, 1960-1961 et 1963 auprès d'un échantillon de dix-sept mille à vingt mille familles représentatives de la population française. A chaque fois, les enquêteurs avaient interrogé les familles visitées sur leurs revenus. Les déclarations recueillies avaient fait l'objet d'une centralisation et d'une représentation graphique dite "courbe de distribution des revenus".

Aux yeux des statisticiens, l'intérêt principal des déclarations recueillies était de conduire à des courbes rigoureusement parallèles quelle que soit l'année de l'enquête. Il importait peu alors que les familles aient grandement minoré leurs revenus comme on dut le constater.

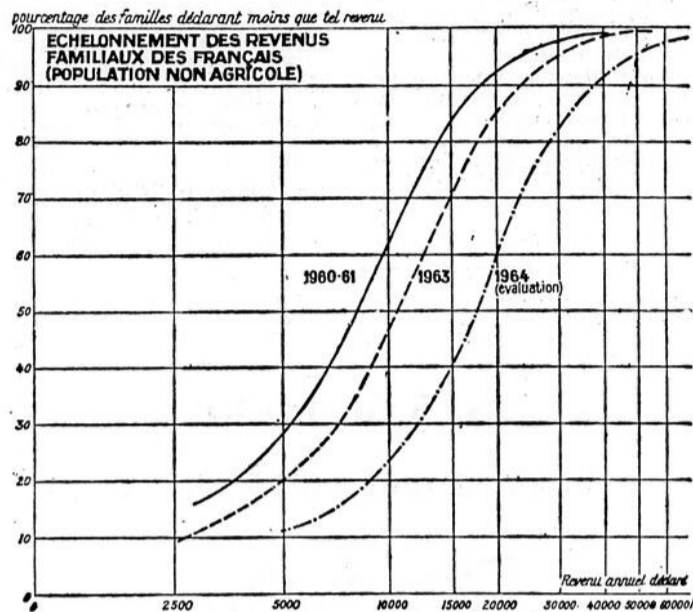
En effet, à supposer que tous les ménages français aient eu, chacun pour son groupe, les revenus déclarés par les familles de l'échantillon qui était censé les représenter, le total des revenus ainsi constatés aurait été inférieur de 40% environ au revenu national. Cette marge est aisément explicable pour les trois raisons suivantes.

— La plupart des familles ne comptent pas, dans leurs revenus, les prestations sociales et familiales dont elles bénéficient. Or, en France elles sont particulièrement importantes puisqu'elles représentent près de 35% du revenu disponible des ménages.

— Nombre de familles n'ont qu'une idée assez imprécise de leurs ressources directes: ainsi les ruraux ne comptabilisent pas le prix des légumes du jardin ni celui de la volaille de leur basse-cour, qu'ils consomment.

— Enfin nombre de détenteurs de hauts revenus par crainte des indiscretions sont amenés à dissimuler aux enquêteurs des parties plus ou moins importantes de leurs ressources.

Ces trois raisons conjuguées expliquent la différence de 40%. Pour la redresser il a suffi de relever de 40% environ, dans l'échelle des revenus, la courbe de distribution des ressources déclarées. C'est ce qui a été fait dans le graphique ci-haut. La courbe des "évaluations 1964" tient également compte de l'augmentation du revenu par tête, constaté entre 1963 et 1964.



Moins de 250 dollars par mois

Ce travail effectué il a suffi alors aux enquêteurs de regarder à quel niveau de revenu correspondait chaque point de la courbe pour connaître exacte-

ment combien de familles françaises non agricoles possédaient ce revenu ou moins. Le tableau ci-dessous montre les résultats obtenus et donne une assez bonne idée des ressources des familles en France.

Proportion des familles (en % du total)	Revenu mensuel dont elles disposent (en francs)	
	En 1964	En 1965
11% des familles ont un revenu inférieur à	417	432
13% — — — compris entre	417 et 833	432 et 864
17% — — — — — — — — —	833 et 1 250	864 et 1 296
20% — — — — — — — — —	1 250 et 1 666	1 296 et 1 728
21% — — — — — — — — —	1 666 et 2 500	1 728 et 2 592
13% — — — — — — — — —	2 500 et 4 166	2 592 et 4 320
5% — — — — — supérieur à	4 166	4 320

Une comparaison France-Québec

Comme nous l'avons déjà rappelé la semaine dernière, ces revenus mensuels sont exprimés en francs et au taux actuel du change, un dollar canadien vaut environ 4,5 francs. Pour une rapide évaluation on pourra diviser simplement par cinq les francs pour obtenir des dollars.

Il faudra néanmoins se garder de tirer des conclusions trop rapides d'une comparaison entre les chiffres ci-dessus et les revenus moyen d'une famille canadienne. Certes, les revenus nominaux canadiens pourront paraître plus élevés, mais en revanche la France bénéficie de services sociaux nombreux et l'éducation y est gratuite. Il y a aussi des différences nota-

Il nous fait plaisir d'annoncer que 90 pour cent des 250,000 actions privilégiées, à dividendes cumulatifs de 7%, autorisées et émises, dont le rachat avait été établi pour le 30 novembre, ont été converties en actions ordinaires par leurs détenteurs.

LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE

Montréal, Canada

bles dans le mode de vie des deux pays et dans les prix des biens disponibles. Toutes ces raisons expliquent combien est difficile une comparaison éventuelle entre pouvoir d'achat et niveau de vie au Canada et en France à partir du seul tableau

des ressources des familles françaises.

En fait cette étude destinée d'abord à la commission de l'habitat du Ve Plan sera utilisée avec grand profit par le gouvernement dans le cadre de sa politique des revenus.

Dominion Bridge construit un imposant immeuble en 2 mois

Deux mois ont suffi pour construire entièrement le bâtiment qui abrite maintenant le siège social de la Compagnie Canadian Shade Tree Service à Lachine. C'est en effet le délai qui s'est écoulé entre la première pelletée de terre et la mise en place de la dernière pièce d'équipement mécanique.

L'édifice est formé d'éléments préfabriqués en acier provenant des ateliers de la Dominion Bridge. Ses dimensions sont de 160 pieds de long, 60 pieds de large et 21 pieds de haut.

Les bâtiments préfabriqués en acier étaient à l'origine utilisés surtout comme locaux temporaires. Leur développement est maintenant tel qu'ils établissent de nouveaux standards dans le style architectural ainsi que dans le degré d'efficacité et la valeur.

En marge de cette évolution, les bâtiments préfabriqués sont de plus en plus utilisés comme usines, entrepôts, bureaux, salles de montre, centre d'achats et clubs.

Ils se construisent selon les spécifications désirées au moyen d'éléments de mince tolérance dont les quelques différents modèles fabriqués en quantité massive, permettent plusieurs combinaisons. Ce niveau de standardisation maximum réduit considérablement les frais de construction et la durée des travaux. Un autre avantage est la faci-

lité avec laquelle s'effectuent les travaux d'agrandissement d'immeubles de ce genre. Si plus d'espace est nécessaire, on ajoute des panneaux supplémentaires aux cloisons déjà en place, en dévissant simplement ces dernières. On termine l'opération en revissant ensuite l'un à l'autre tous les éléments.

Les frais d'entretien et de chauffage sont aussi considérablement réduits. Le bâtiment préfabriqué par Dominion Bridge pour la compagnie Canadian Shade Tree, possède un revêtement extérieur en acier coloré, ne nécessitant aucune peinture.

L'acier étant un métal non poreux, il oppose une barrière à la vapeur qui permet aux isolants d'amiante installés sur le toit et à la fibre de verre contenue dans les cloisons murales, de prévenir de manière sûre tout transfert de la chaleur. Il fera donc frais dans l'immeuble durant les fortes chaleurs et en hiver, le coût du chauffage sera considérablement réduit.

La rapidité avec laquelle les bâtiments préfabriqués peuvent être construits et démontés a valu à la Dominion Bridge l'obtention d'un contrat de l'Expo '67 pour la construction d'un tel édifice. L'immeuble, qui doit abriter les ateliers des services d'entretien pour le réseau de transport rapide de l'Expo, mesurera 500 pieds de long, 50 pieds de large avec des appentis de 250 x 25 pieds.

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST L.A.
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

NOM _____

ADRESSE _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____ VILLE _____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "Questions et réponses relatives aux testaments, successions, fiducies".

Votre testament

est un

document essentiel

Connaissez-vous une personne dans votre entourage qui réunisse les qualités et compétences suivantes:

- entièrement digne de confiance
- longévité assurée
- santé inaltérable
- présence constante
- discretion et désintéressement
- impartialité et réalisme
- respect de vos dernières volontés
- compétence et expérience en matières légales, fiscales et financières
- solvabilité assurée
- gestion de vos biens en bon père de famille
- préservera l'intégrité des biens de votre succession
- renseignera vos héritiers sur l'état de la succession
- dévouement et sens de l'honneur

Si vous connaissez une telle personne ne perdez pas une minute pour en faire votre exécuteur testamentaire. Mais ces qualités, vous le savez, sont rares, presque introuvables. Ou plutôt si, vous les trouverez réunies dans les différents services du Montreal Trust. Grâce à elles votre testament sera exécuté comme vous l'entendez et dans l'intérêt de vos héritiers. Remplissez le coupon ci-dessus et vous recevrez une brochure qui vous renseignera pleinement.

 **Montreal Trust**

FONDS MUTUEL ADANAC

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST, PAR LES PRESENTES, DONNE que la compagnie a autorisé la distribution d'un sixième dividende trimestriel de 2c par unité de participation en cours à la fermeture des affaires le 30 novembre 1965, payable le 15 décembre 1965 aux détenteurs inscrits et aux détenteurs de certificats au porteur en cours à ladite fermeture des affaires le 30 novembre 1965. Tel dividende sera payé aux détenteurs de certificats au porteur sur présentation et remise des coupons No. 6, le 15 décembre 1965 ou après, à toute succursale, dans la province de Québec, de la Banque Provinciale du Canada.

MONTREAL, ce 1er décembre 1965.
FONDS ADANAC INC.
Le Secrétaire,
Serge Rocheleau.

La compagnie Rio Algom exploite une mine d'yttrium à Elliot Lake

La société Rio Algom Mines a commencé la production d'oxyde d'yttrium, un composé de terre rare, requis dans la manufacture de lampes pour la télévision en couleurs. L'on s'attend à ce que les embarquements du composé, recueilli comme sous-produit des opérations de l'extraction d'uranium et de thorium, commencent vers la fin de décembre.

En annonçant ces nouvelles, M. Robert Winters, président de la société, a dit que le rendement initial dépassera 100,000 livres pour la première année, assez pour suffire à la demande mondiale immédiate. Il a ajouté que le rendement pourra être augmenté pour faire face à la demande. Jusqu'à ce jour,

la production d'yttrium s'est faite en quantités limitées par quelques sociétés étrangères. La première production commerciale en grande quantité sera celle de Rio Algom.

La vente de l'oxyde d'yttrium se fera d'abord en forme concentrée aux raffineries de la Grande-Bretagne et des États-Unis, pays avec lesquels les négociations sont bien avancées. L'on attend le développement des marchés dans l'Europe continentale ainsi que du Japon.

L'utilisation de l'yttrium dans la manufacture des lampes pour la télévision en couleur constitue le premier usage commercial important de ce métal. On projette d'autres usages étant donné la disponibilité grandissante et les prix de concurrence.

La production de l'yttrium se fait à l'usine d'extraction de thorium de la mine Nordic de Rio Algom, située à Elliot Lake. Cette usine, l'unique producteur de thorium au Canada, fut exploitée par Rio Tinto Dow, propriétaire par Rio Algom et Dow Chemical of Canada jusqu'à la prise de succession récente par Rio Algom. L'installation d'outillage additionnel a été faite pour permettre l'extraction du composé d'yttrium et d'autres terres rares, en forme concentrée.

La société produit du thorium en forme de sulfate et d'oxyde depuis le commencement de 1959; il sert dans la manufacture de manchons et d'alliages thorium-magnésie, utilisées dans la construction d'avions et de projectiles ultra-sonores. L'utilisation majeure potentielle du thorium est celle de combustible pour les réacteurs nucléaires.

La production minérale grossit au Québec, sauf celle de fer et d'or

La production minérale dans le Québec, pour les huit premiers mois de l'année, a marqué une hausse considérable par rapport à la même période de l'année précédente, seuls le minerai de fer et l'or connaissant des baisses respectives de 1 p. 100 et de 2 p. 100. C'est ce qui ressort principalement du bulletin du Bureau de la production minérale pour le mois d'août 1965.

Les minéraux métalliques dont la production a le plus augmenté par rapport à août 1964 sont l'argent, 24 p. 100, le nickel, 27 p. 100 et le zinc, 30 p. 100. La production du fer, par contre, a subi une baisse de 24 p. 100.

Au regard du mois précédent, le nickel, l'or et le plomb ont

connu des hausses de 38 p. 100, de 21 p. 100 et de 60 p. 100, alors que le minerai de fer enregistré, cette fois-ci, une baisse de 29 p. 100.

Les minéraux dont la production a le plus augmenté pendant les huit premiers mois sont le zinc avec 22 p. 100, le nickel avec 29 p. 100 et le cadmium avec 90 p. 100.

Les minéraux industriels ont tous augmenté par rapport au mois de juillet, les hausses les plus marquées étant de 27 p. 100 pour la pyrite et de 29 p. 100 pour la teneur en soufre de la pyrite. D'autre part, dans le secteur des matériaux de construction, la chaux a augmenté de 16 p. 100, alors que le ciment a subi une baisse de 5 p. 100 par rapport au mois d'août 1964.

Naganta Mining and Development a recoupé un gisement de zinc

La société Naganta Mining & Development rapporte que quatorze trous totalisant environ 9000 pieds de sondage ont été complétés jusqu'à date sur sa propriété de 103 concessions dans le canton Louvicourt, à quelque 15 milles à l'est de Val d'Or, Québec.

Neuf trous, représentant environ la moitié des forages, ont été faits sur la zone aurifère nord où dans des forages antérieurs on avait obtenu des valeurs allant jusqu'à 0.73 oz. sur 2.6 pieds. Le reste du programme consiste en cinq trous d'exploration forés dans la partie centrale de la propriété.

Une nouvelle zone aurifère entièrement nouvelle fut découverte dans la trou 65-9 où l'on obtint dans des veines de quartz-tourmaline bien minéralisées des valeurs en or allant jusqu'à 0.22 oz. par tonne sur 2.4 pieds. Dans un autre trou qu'on vient de finir à 250 pieds à l'ouest du 65-9 on a rencontré de 505 à 532 un filon de diorite de 27 pieds de largeur contenant des veines et veinules de quartz; les sections les plus prometteuses ont été envoyées à l'analyse. On est actuellement à forer un troisième trou à 150 pieds à l'est de la nouvelle découverte.

Les valeurs en or obtenues sur la zone aurifère nord au cours du nouveau programme ont été plutôt faibles, la plus élevée étant de 0.28 oz. sur 2.8 pieds dans le trou 65-6, mais une intersection considérée comme offrant peut-être plus de possibilités fut obtenue dans le trou 65-15 où une section de 2.8 pieds de largeur donna à l'analyse 0.03 oz. d'or par tonne, 0.13 oz. d'argent par tonne, 0.30 p.c. de cuivre et 8.1 p.c. de zinc. Le plus proche forage vers l'ouest, à 200 pieds de distance, recoupa une section semblable qui donna à l'analyse 5.72 p.c. de zinc, outre de basses valeurs en or et en argent, sur une largeur de 5 pieds. Un autre trou 200 pieds encore plus à l'ouest (le trou le plus à l'ouest foré sur la zone aurifère nord) recoupa une section plus étroite portant de plus faibles valeurs en zinc. Ces trois intersections indiquent que cette zone de zinc a une longueur de plus de 400 pieds. On l'a recoupée à des profondeurs relativement faibles dans chacun des trois trous et on se propose de faire d'autres sondages non seulement le long de la zone, mais aussi à plus grande profondeur.

NOUVELLE ÉMISSION

\$15,000,000

billets garantis 6¼% série C

RoyNat LTÉE

Date d'émission: le 15 décembre 1965

Echéance: le 15 décembre 1980

Le capital, l'intérêt semestriel (15 juin et 15 décembre) et la prime de rachat, s'il en est, seront payables en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada, au choix du détenteur, des banquiers de RoyNat Ltée. Ces billets garantis seront émis comme billets au porteur, munis de coupons, en coupures de \$1,000, immatriculation facultative quant au capital seulement, et comme billets entièrement nominatifs, en coupures de \$1,000 et de multiples autorisés de \$1,000. Les billets garantis auront droit aux bénéfices de la garantie décrite dans le prospectus et ne seront pas rachetables avant le 15 décembre 1974 dans le but d'être refinancés à un taux d'intérêt inférieur à 6¼% l'an.

Fiduciaires conjoints

Montreal Trust Company—The Canada Trust Company

Registres

The Canada Trust Company—Montreal Trust Company—Trust Général du Canada

Nous offrons ces billets garantis 6¼% série C pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et à leur livraison, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par MM. Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, Montréal, avocats de RoyNat Ltd., et par MM. Desjardins, Ducharme, Choquette, Desjardins & Cordeau, Montréal, et MM. Tory, Tory, DesLauriers & Binnington, Toronto, nos avocats.

Prix: 99 plus l'intérêt couru, pour rapporter environ 6.35%

Nous recevons les souscriptions aux billets garantis 6¼% série C en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. Livraison des titres définitifs vers le 15 décembre 1965.

Prospectus sur demande

Wood, Gundy & Compagnie Limitée

Dominion Securities Corporation Limited
Royal Securities Corporation Limited
Nesbitt, Thomson et Compagnie Limitée
McLeod, Young, Weir & Company Limited
Midland-Osler Securities Limited
Collier, Norris & Quinlan Limited
Cochran, Murray & Co. Limited
Bélanger Inc.
Brault, Guy, Chaput & Cie

A. E. Ames & Co. Limited
W. C. Pitfield & Company, Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.
Société de Placements Ltée
James Richardson & Sons
Equitable Securities Canada Limited
Bell, Gouinlock & Company, Limited
Eastern Securities Company Limited
La Maison Bienvenu Limitée
Odlum Brown Investments Ltd.

René T. Leclerc Incorporée

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée
Greenshields Incorporated
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Lagueux & DesRochers, Limitée
Mills, Spence & Co. Limited
Gairdner & Company Limited
Pemberton Securities Limited
Casgrain & Compagnie Limitée
Oldfield, Kirby & Gardner Securities Ltd.

Bourse et placement

par Jacques Rolland, L. Sc. comm.
correspondant des Affaires à Toronto

Wall Street tiendra-t-il le coup en 1966?

La Bourse de New York au contraire des bourses canadiennes a fait preuve depuis plusieurs mois d'une vigueur exceptionnelle. Depuis la mi-août l'indice Dow-Jones est passé du niveau de 880 au niveau record de 996,8, au quatre novembre. Du niveau actuel de 946, l'indice n'est qu'à 1,5 p.c. de son sommet antérieur. Cette performance est plus qu'encourageante, si l'on tient compte du fait que le président Johnson a forcé les producteurs d'aluminium, de cuivre et de farine et les banquiers à restreindre les augmentations de prix. Le marché a répondu avec un grand sang-froid comparé à son attitude de 1962, alors que la lutte du président Kennedy contre les aciéries avait amorcé une chute spectaculaire des cours. Le vo-

lume boursier de New York, quoi qu'il ait quelque peu diminué récemment, a souvent dépassé les 9,000,000, sans que les cours s'affaissent, après avoir vu durant plusieurs fois le marché s'effondrer ou la spéculation était plus notoire que la raison le marché est revenu vers les valeurs de haute qualité. La spéculation sur un groupe restreint de valeurs gonflait l'indice général des cours, alors que le nombre des valeurs à la baisse surpassait celui des valeurs à la hausse; ce développement qui par le passé était signalé presque infaillible de marché surchauffé, s'est depuis corrigé. Tout récemment la hausse des valeurs industrielles a été surpassée par la performance

des valeurs ferroviaires, ceci est généralement interprété par les analystes comme un facteur favorisant la continuation de la hausse des valeurs industrielles. Le comportement de l'indice des industrielles est souvent fonction de l'indice des chemins de fer. La tendance actuelle de Wall Street est ultra favorable et la consolidation actuelle des cours est le prélude à une nouvelle hausse soutenue.

Un New Deal est entré en vigueur: l'administration fait l'impossible pour maintenir et contrôler l'équilibre de la croissance sans recourir aux mesures monétaires et fiscales traditionnelles, comme une politique restrictive du crédit et la réalisation d'un surplus financier confortable. L'homme d'affaires en retour s'est engagé "volontairement" à aider l'administration, en réduisant ses investissements à l'étranger; il a courbé l'échine devant Washington. La réalisation de la "Great Society" et surtout l'effort de guerre se jouent au détriment du libéralisme des hommes d'affaires, sans que ces derniers en soient trop conscients ou tout au moins sans protestation violente ou panique. Le climat des affaires est à l'optimisme et si contradictoire que cela soit, l'homme d'affaires américain se sent plus riche et plus en sécurité. Si on ne va pas jusqu'à dire que les récessions sont choses du passé, ces dirigeants d'entreprises, en pratique, continuent de maintenir leur investissements et de réfléchir sur des projections graphiques où les ventes et les profits sont meilleurs que jamais.

L'enthousiasme

Les Américains ont réussi ce qui s'avérait impensable auparavant; la croissance économique est entrée dans sa sixième année sans perte de vigueur. L'administration Johnson, au contraire de celle de Kennedy,

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration de

Financial Times OF CANADA

COTE A MIDI 3 décembre 1965

INDUSTRIELS

Rapport		1964-65		1963-64		RENDÉMENT		SEMAINE EN COURS	
gains	Pris	haut	bas	haut	bas	6 mois ou	6 mois ou	6 mois ou	6 mois ou
%	100	100	100	100	100	derniers	derniers	derniers	derniers
5.3	10.5	14.5	10.4	Abilith P	50	Dec 1.01	Sept9m .71	10.4	10.4
2.0	11.9	25.4	3.55	Acklands	10	Nov 4.25	Aug7m .45	5	4.95
4.3	25.2	23.4	1.50	Admiral	1.50	Nov 6.25	Aug7m 6.30	24.5	24.5
7.7	77.4	37.4	1.00	Alfa Gas	1.00	Dec 1.50	Sept9m 1.52	77.4	75.5
3.1	26.2	40	1.20	Algonquin	1.20	Dec 1.50	Sept9m 1.52	16	18
4.9	99.9	96.9	4.75	Algonquin	4.75	Dec 1.21	Sept9m .61	12	11.2
4.2	15.9	22.4	80	Algonquin	80	Dec .59	Sept9m .59	10	9.4
2.5	16.7	11.1	7/2	Algonquin	7/2	Dec .59	Sept9m .59	10	9.4
3.0	12.7	81.4	59.4	Algonquin	59.4	Dec 4.74	Sept9m 4.74	6.15	6.00
10.3	3.8	10	10	Algonquin	10	Dec 3.68	Sept9m 3.68	60.00	60
2.5	20	10	10	Algonquin	10	Dec 3.68	Sept9m 3.68	1.80	1.70
8.1	8.1	13.2	35	Alliance Cr	35	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
3.0	19.7	34.7	25	Alliance Cr	25	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
4.5	29.2	22	1.00	Alliance Cr	1.00	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
4.8	51	45.5	2.25	Alliance Cr	2.25	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
4.9	8.1	14	9/2	Alliance Cr	9/2	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
5.2	2.9	50	43	Alliance Cr	43	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
5.0	54.4	51.2	2.65	Alliance Cr	2.65	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
5.2	27.6	13	27.6	Alliance Cr	27.6	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
1.9	20.1	24	15.4	Alliance Cr	15.4	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
1.9	23	19	32	Alliance Cr	32	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
2.1	105	102	3.25	Alliance Cr	3.25	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
2.1	45.5	21	19	Alliance Cr	19	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
3.3	33.3	17	12	Alliance Cr	12	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
5.2	54.4	50	2.60	Alliance Cr	2.60	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
5.4	54.4	49.4	2.70	Alliance Cr	2.70	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
5.1	21.8	30.4	22.4	Alliance Cr	22.4	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
5.3	10.4	10.4	10.4	Alliance Cr	10.4	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
5.0	14.2	29	4.00	Alliance Cr	4.00	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10
3.8	12.9	29	1.00	Alliance Cr	1.00	Dec 1.18	Sept9m 1.18	10	10

Moyennes de la semaine

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

MONTREAL		TORONTO	
Indus.	Util.	Indus.	Util.
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56
160.75	153.06	118.16	112.73
160.33	152.18	118.03	112.56

s'est gagné l'affection du monde des affaires, malgré qu'elle ait implanté des mesures sociales d'avant-garde.

Un New Deal est entré en vigueur: l'administration fait l'impossible pour maintenir et contrôler l'équilibre de la croissance sans recourir aux mesures monétaires et fiscales traditionnelles, comme une politique restrictive du crédit et la réalisation d'un surplus financier confortable. L'homme d'affaires en retour s'est engagé "volontairement" à aider l'administration, en réduisant ses investissements à l'étranger; il a courbé l'échine devant Washington. La réalisation de la "Great Society" et surtout l'effort de guerre se jouent au détriment du libéralisme des hommes d'affaires, sans que ces derniers en soient trop conscients ou tout au moins sans protestation violente ou panique. Le climat des affaires est à l'optimisme et si contradictoire que cela soit, l'homme d'affaires américain se sent plus riche et plus en sécurité. Si on ne va pas jusqu'à dire que les récessions sont choses du passé, ces dirigeants d'entreprises, en pratique, continuent de maintenir leur investissements et de réfléchir sur des projections graphiques où les ventes et les profits sont meilleurs que jamais.

Les problèmes

S'il paraît assuré que l'expansion continue d'être dans le vent, le manque de travailleurs compétents et de capacité non utilisée pourrait fort bien poser une limite économique à la croissance, au moment où les dépenses militaires au Viet-Nam doublent régulièrement. Une surchauffe de l'économie est peut-être plus évidente que les anticipations portent à croire. A ce stade-là une simple augmentation du taux officiel bancaire de la Federal Reserve Bank risquerait de transformer rapidement l'enthousiasme en pessimisme. Une telle volte-face de la politique économique du président Johnson ramènerait immédiatement sur le plancher des idées noires.

La Bourse à la hausse?

Dans le contexte des forces que nous venons de mentionner, une prévision des cours boursiers américains en 1966 risque de s'avérer présomptueuse. Certes, le marché est techniquement fort. Au point actuel, les cours devraient connaître une hausse modérée soutenue. Il faut cependant réaliser pleinement que la conjoncture économique peut facilement donner lieu à des propos pessimistes, surtout au second semestre de 1966.

Par contre, si l'économie américaine traverse avec un minimum de tension 1966, l'enthousiasme général risque de gonfler les cours. Il ne faut pas oublier que les menaces inflationnistes ont toujours aidé le marché boursier, les gens voyant dans la Bourse la seule protection réelle contre l'avalissement du dollar. Les

La Banque Canadienne Impériale de Commerce accroît son actif de 12%

Le quatre-vingt-dixième rapport annuel de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, indique une année record avec de nouveaux sommets dans tous les domaines importants de l'activité bancaire. L'actif total s'est établi à \$6,208 millions de dollars, soit \$705 millions, ou 12.8 pour cent de plus que le total de \$5,503 millions atteint l'an dernier.

L'augmentation de l'actif se porte surtout sur les prêts commerciaux et autres prêts cou-

rants qui ont atteint, au cours de l'exercice, \$2,950 millions, soit un gain de \$550 millions, ou 23 pour cent sur l'an dernier. Les dépôts ont augmenté de \$667 millions, dont \$175 millions en dépôts aux comptes d'épargne personnels, lesquels dépassent maintenant les deux milliards et demi.

Le rapport accuse encore une forte liquidité, l'encaisse se chif-

frant à \$377 millions. Les disponibilités ont atteint \$2,722 millions, soit plus de 46 pour cent du passif total envers le public. L'état des profits indique les principales sources des revenus et des dépenses. C'est la première fois qu'une banque canadienne expose ce détail de son état des profits. Les revenus s'établissent à \$287,706,839, tandis que les dépenses se chiffrent par \$241,802,981.

Après déduction de l'impôt sur le revenu, s'élevant à \$22.6 millions, il reste pour cet exercice un solde de profits de \$23-

303,858, soit un gain de \$1,901,256, ou 8.9 pour cent, sur l'an dernier. Ce solde représente, pour chaque action, un bénéfice net de \$3.34, contre \$3.07 il y a un an. Les dividendes versés au cours de l'exercice se totalisent à \$17,071,600, soit \$1,393,600 de plus que l'an dernier.

Un transfert de \$28 millions a été effectué du fonds de réserve au reliquat des bénéfices non répartis, après paiement des dividendes. Cette somme provient principalement des gains réalisés sur le placement des fonds d'actionnaires, pendant un certain nombre d'années, en ti-

tres d'autres compagnies. L'état des profits note que cette somme ne provient pas de gains réalisés sous forme de bénéfices bancaires habituels, et qu'il ne faudrait par conséquent pas la considérer comme représentant des gains d'un caractère périodique.

Après l'avoir porté au compte des bénéfices non répartis, \$35 millions ont été virés au fonds de réserve. Celui-ci s'élève maintenant à \$240 millions et le total du capital, du fonds de réserve et des bénéfices non répartis se chiffre par \$312 millions.

United Asbestos rapporte une hausse des bénéfices

Les profits de United Asbestos se chiffrent à \$137,937 pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 65, c'est-à-dire qu'ils sont un peu plus élevés que ceux de la même période de l'an dernier qui se chiffraient à \$100,827.

Ce sont là les résultats de l'entreprise du lac Asbestos de Québec qui rapporta des bénéfices nets de \$265,358 plus un autre revenu de \$89,786, contre \$254,724 et \$74,842 durant la même période en 1964.

L'entreprise du Lac Noir montre un profit net de \$1,568,319, faible augmentation si l'on compare avec la même période en 1964 où le profit était de \$1,505,198 et la part qui revient à l'entreprise du lac Asbestos monte à \$1,302,961, contre \$1,250,474 de l'année précédente.

Le président M.P.M. Malouf déclare que la fibre d'amiante monta jusqu'à 9.2% durant cette période et qu'on s'attend à de gros changements saisonniers pendant ce dernier semestre.

M. Malouf ajoute que les profits augmentent sensiblement sur les produits où United Asbestos a des investissements, toutefois on remarque qu'il n'a pas rapporté de données précises. Ces résultats ne sont pas mentionnés dans le relevé des bénéfices.

Gray Rocks Inn comme un directeur des ventes

M. John L. Bédard, gérant général de Gray Rocks Inn de St-Jovite, annonce la nomination de M. Robert Cyr, au poste de directeur des ventes de ce populaire hôtel des Laurentides.

M. Cyr, dont la nomination prend effet immédiatement, est très connu dans le commerce de l'hôtellerie et des congrès dans l'est de l'Amérique du nord. Natif de Montréal, il possède une grande expérience dans les domaines de l'administration et de la vente dans l'industrie de l'hôtellerie.

A sa dernière position, il s'occupait des congrès au Grand Motor Hotel, à Montréal.

La nomination de M. Cyr marque les débuts d'un vaste programme d'expansion au Gray Rocks Inn, programme qui couvrira non seulement l'hôtel, mais aussi toutes les installations récréatives que l'hôtel possède sur les rives du Lac Qui-

1.8	30.0	87.0	6	CouvertreA	12	1.1	6Mar	.24	Jun3m .068	7 7 7	23
3.7	7.7	2.30	190	Craig Bir	.08	.08	64Dec	1.77	Jun .91	29 29 29	7
2.0	17.5	31.0	19	Crain	.60	.60	Dec	2.61	Dec	66 66 66	1x
2.6	26.2	83	65	Credit Fon	1.65	1.75	65Feb	1.76	Dec	66 66 66	1x
5.7	6.7	14.0	12	Credit M-G	.60	.60	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
7.9	7.5	13.0	9	Cr L'aur	.75	.75	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
1.7	9.2	8.50	4.10	Crestbrook	1.00	1.00	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
2.1	15.0	145	95.0	Cr Cork	3.00	3.00	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
2.9	18.8	25.0	1.80	Cr M-G	1.80	1.80	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
4.8	11.3	17.0	14.0	Crows Nest	.75	.75	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
1.3	13.9	36.0	38	Cr Z Can	1.00	1.20	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
1.7	17.1	24.0	12.0	Crush Int	.15	.24	Oct	.84	Dec	2.07	1x
4.3	5.00	3.75		Cygnus A	1.00	1.00	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
2.4	11.0	7.0	4.40	" B			Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x
5.1	25	21	3.50	pld	.23	1.10	Dec	1.76	Dec	66 66 66	1x

5.1	100	98	5	Hand Chem <td>5.00</td> <td>5.00</td> <td>Dec 157.45</td> <td>97</td> <td>100</td> <td>100</td> <td>1</td>	5.00	5.00	Dec 157.45	97	100	100	1	
5.5	3.7	14	10	" A	.60	.60	Sept 3.21	10.0	10.0	10.0	3	
				HandyAndy	.10	.10	Dec 23d					
				Hardoe F			May 02.19	.80	.76	.76	4	
				" pld			Dec 27	.47	.47	.47	4	
				Harding C	.38	.80	Oct 1.65	Apr .89	34.4	34	34	4
				" A	.38	.80	Oct 1.65	Apr .89	30.7	30.7	30.7	13
				Hawker			Dec 27	5.8	5.8	5.8	4	
				" pld	5.75	5.75	Dec 21.28	96	96	96	4	
				Hayes SII	.57	.76	65July 1.47	23.7	23.7	23.7	1x	
				Hendsh pl	6.00	6.00	Dec 2.57	112	112	112	1x	
				Hindoe & D	1.80	1.80	Dec 5.22	59	59	59	1x	
				Holuen A	.75	.60	gDec 1.00	11	11	11	2	
				" B			gDec 1.00	3.50	3.50	3.50	1x	
				Holt Ren	.57	.70	Jan 1.37	19	19	19	1x	
				Home O A	.30	.50	65Jan 1.07	19	18	18	1x	
				" B	.30	.50	65Jan 1.07	19	18	18	1x	
				Horne Pitt	2.00	2.00	65Apr 2.22	7.0	7.0	7.0	1x	
				H Smith pl	1.50	1.50	gNov 2.26	2.26	2.26	2.26	1x	
				Hubb	1.25	1.50	gNov 2.26	2.26	2.26	2.26	1x	
				" A	1.25	1.50	gNov 2.26	2.26	2.26	2.26	1x	
				Hud Bay C	.35	.39	65Jan .84	14	13	13	1x	
				Hud O & A	.35	.35	Dec 4.59	18	17	17	1x	
				Hudges O A	.80	.80	Dec 1.73	13	14	14	1x	
				" B	.40	.40	Dec 4.7	10	10	10	1x	
				" C	.40	.40	Dec 4.7	10	10	10	1x	
				HurErie	1.50	1.50	Dec 8.76	26	24	24	1x	
				Husky O	3.00	3.00	Dec 12.97	52	52	52	1x	
				" pld	3.00	3.00	Dec 12.97	52	52	52	1x	
				" D wts	3.00	3.00	Dec 12.97	52	52	52	1x	

Rapports financiers

Noranda Mines

La société Noranda Mines a fait parvenir à ses actionnaires un relevé financier consolidé pour les neuf premiers mois de l'année. Au cours des trois premiers trimestres de 1965, les profits d'exploitation, déduction faite des frais directs, se sont élevés à \$43,228,000 en regard de \$39,069,000 au cours de la période correspondante de 1964.

Les revenus de placements ont atteint le nombre de \$9,047,000, contre \$8,608,000 durant les neuf premiers mois de 1964.

Au cours de cette période, la société Noranda Mines a déboursé la somme de \$26,468,000 en intérêts sur la dette à long-échéance, en amortissement et dépréciation antérieure à la production, en explorations sur des propriétés étrangères et en provision pour impôts.

Les bénéfices nets s'établissent à \$25,807,000 pour les neuf premiers mois de 1965, en comparaison de \$24,425,000 pour les neuf premiers mois de 1964. Le profit net par action se chiffre à \$2.18, contre \$2.06 en 1964.

Des dividendes de 40 cents ont été payés le 15 mars, le 15 juin et le 15 septembre et un nouveau dividende de 40 cents l'action, en plus d'un dividende additionnel de 10 cents l'action, sera versé le 15 décembre aux actionnaires inscrits aux livres de la compagnie le 19 novembre.

Les prix du cuivre ont récemment connu une nouvelle hausse en dépit de la contrainte exercée par des producteurs importants.

La production de la mine de molybdène de Boss Mountain excède présentement les prévisions faites pour cette opération. Les préparatifs pour le forage d'un puits sont en cours à la mine de potasse en Saskatchewan et une entente a été conclue avec la Compagnie Central Farmers Fertilizer pour la mise en marché d'une importante partie de la production. Central Farmers distribue, sur une base coopérative, le matériel servant à la fabrication d'engrais pour une forte partie du secteur agricole des Etats-Unis et du Canada.

Avec l'accroissement des prix, les bénéfices de la Compagnie Gaspé Copper Mines ont connu une hausse sur ceux de l'an

dernier en dépit d'une légère baisse de la production et de la teneur du minerai traité.

Les deux manufactures, Canada Wire & Cable et Noranda Copper Mills, ont réussi des ventes et des profits records au cours de cette période de neuf mois.

Canadian Petrofina

Le président de Canadian Petrofina, A.F. Campo, a annoncé qu'au 30 septembre 1965, le profit net de la société à la fin des trois premiers trimestres s'élevait à \$5,090,000, comparative-ment à \$5,105,000 au cours de la même période l'an dernier.

La Société Labrador

M. Marc-André Boisclair, président de la Société de Financement Labrador Inc., rapporte que pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre dernier, les bénéfices nets de cette entreprise, après déduction des impôts, se sont élevés à \$253,400 comparativement à \$155,589 dans la période correspondante de 1964. Ces résultats représentent un gain de 73 cents par action de classe A contre 71 cents pour la période correspondante de l'an dernier. Il est à noter que le nombre d'actions de classe A a augmenté depuis le début de janvier alors qu'il est passé de 166,250 à 233,664 et celui des actions de classe B de 65,390 à 93,890.

Dans le trimestre terminé le 30 septembre dernier, les conditions ont été moins ordonnées dans le domaine du financement des ventes alors que les nouvelles sources de fonds ont été réduites, notamment dans le secteur du marché à court terme. Cette situation s'est traduite par un arrêt temporaire dans le développement des affaires de la compagnie. En effet, au cours de cette période, la somme totale des effets à recevoir a été réduite à \$24,222,766 contre \$25,364,322 en juin dernier. La compagnie a cependant tiré partie de ce fléchissement pour consolider l'essor qu'elle avait connu antérieurement. Elle a continué de produire des bénéfices satisfaisants ainsi que l'indiquent les résultats d'exploitation donnés ci-dessous.

Le nouveau financement à long terme vient d'être obtenu qui servira de base à une nouvelle expansion des affaires de la compagnie dans un futur prochain. Cette expansion ne se manifestera toutefois qu'au cours de 1966. A cause du loyer élevé de l'argent, il sera difficile d'obtenir dans l'exercice en cours des résultats supérieurs à ceux de 1964.

Nous avons reçu des autorités provinciales l'autorisation de donner à la compagnie un nom français. En conséquence, celle-ci sera désormais désignée en français sous le nom de "La Société de Financement Labrador Inc." alors qu'en langue anglaise, elle conservera son nom actuel de Labrador Acceptance Corporation.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

finissant à midi le 3 décembre 1965

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Govt. du Canada		O. D.		O. D.		O. D.		O. D.		
3 1/2	Feb/66	99.64	100.17	3 1/2	7/73	96	97 1/2	3 1/2	8/81	92
3 1/2	May/66	99.36	99.89	3 1/2	7/77	96 1/2	97 1/2	3 1/2	8/84	92
3 1/2	Sept/66	98.90	99.49	3 1/2	7/81	96 1/2	97 1/2	3 1/2	8/87	92
3 1/2	Dec/66	98.70	99.30	3 1/2	7/85	96 1/2	97 1/2	3 1/2	8/91	92
3 1/2	Jan/67	98.25	98.85	3 1/2	7/89	96 1/2	97 1/2	3 1/2	8/95	92
3 1/2	Apr/67	97.45	98.05	3 1/2	7/93	96 1/2	97 1/2	3 1/2	8/99	92
3 1/2	Jul/67	96.85	97.45	3 1/2	7/97	96 1/2	97 1/2	3 1/2	9/03	92
3 1/2	Oct/67	96.25	96.85	3 1/2	7/01	96 1/2	97 1/2	3 1/2	9/07	92
3 1/2	Jan/68	95.65	96.25	3 1/2	7/05	96 1/2	97 1/2	3 1/2	9/11	92
3 1/2	Apr/68	95.05	95.65	3 1/2	7/09	96 1/2	97 1/2	3 1/2	9/15	92
3 1/2	Jul/68	94.45	95.05	3 1/2	7/13	96 1/2	97 1/2	3 1/2	9/19	92
3 1/2	Oct/68	93.85	94.45	3 1/2	7/17	96 1/2	97 1/2	3 1/2	9/23	92
3 1/2	Jan/69	93.25	93.85	3 1/2	7/21	96 1/2	97 1/2	3 1/2	9/27	92
3 1/2	Apr/69	92.65	93.25	3 1/2	7/25	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/01	92
3 1/2	Jul/69	92.05	92.65	3 1/2	7/29	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/05	92
3 1/2	Oct/69	91.45	92.05	3 1/2	7/33	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/09	92
3 1/2	Jan/70	90.85	91.45	3 1/2	7/37	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/13	92
3 1/2	Apr/70	90.25	90.85	3 1/2	7/41	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/17	92
3 1/2	Jul/70	89.65	90.25	3 1/2	7/45	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/21	92
3 1/2	Oct/70	89.05	89.65	3 1/2	7/49	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/25	92
3 1/2	Jan/71	88.45	89.05	3 1/2	7/53	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/29	92
3 1/2	Apr/71	87.85	88.45	3 1/2	7/57	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/33	92
3 1/2	Jul/71	87.25	87.85	3 1/2	7/61	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/37	92
3 1/2	Oct/71	86.65	87.25	3 1/2	7/65	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/41	92
3 1/2	Jan/72	86.05	86.65	3 1/2	7/69	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/45	92
3 1/2	Apr/72	85.45	86.05	3 1/2	7/73	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/49	92
3 1/2	Jul/72	84.85	85.45	3 1/2	7/77	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/53	92
3 1/2	Oct/72	84.25	84.85	3 1/2	7/81	96 1/2	97 1/2	3 1/2	10/57	92
3 1/2	Jan/73	83.65	84.25	3 1/2	7/85	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/01	92
3 1/2	Apr/73	83.05	83.65	3 1/2	7/89	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/05	92
3 1/2	Jul/73	82.45	83.05	3 1/2	7/93	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/09	92
3 1/2	Oct/73	81.85	82.45	3 1/2	7/97	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/13	92
3 1/2	Jan/74	81.25	81.85	3 1/2	8/01	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/17	92
3 1/2	Apr/74	80.65	81.25	3 1/2	8/05	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/21	92
3 1/2	Jul/74	80.05	80.65	3 1/2	8/09	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/25	92
3 1/2	Oct/74	79.45	80.05	3 1/2	8/13	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/29	92
3 1/2	Jan/75	78.85	79.45	3 1/2	8/17	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/33	92
3 1/2	Apr/75	78.25	78.85	3 1/2	8/21	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/37	92
3 1/2	Jul/75	77.65	78.25	3 1/2	8/25	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/41	92
3 1/2	Oct/75	77.05	77.65	3 1/2	8/29	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/45	92
3 1/2	Jan/76	76.45	77.05	3 1/2	8/33	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/49	92
3 1/2	Apr/76	75.85	76.45	3 1/2	8/37	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/53	92
3 1/2	Jul/76	75.25	75.85	3 1/2	8/41	96 1/2	97 1/2	3 1/2	11/57	92
3 1/2	Oct/76	74.65	75.25	3 1/2	8/45	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/01	92
3 1/2	Jan/77	74.05	74.65	3 1/2	8/49	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/05	92
3 1/2	Apr/77	73.45	74.05	3 1/2	8/53	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/09	92
3 1/2	Jul/77	72.85	73.45	3 1/2	8/57	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/13	92
3 1/2	Oct/77	72.25	72.85	3 1/2	8/61	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/17	92
3 1/2	Jan/78	71.65	72.25	3 1/2	8/65	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/21	92
3 1/2	Apr/78	71.05	71.65	3 1/2	8/69	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/25	92
3 1/2	Jul/78	70.45	71.05	3 1/2	8/73	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/29	92
3 1/2	Oct/78	69.85	70.45	3 1/2	8/77	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/33	92
3 1/2	Jan/79	69.25	69.85	3 1/2	8/81	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/37	92
3 1/2	Apr/79	68.65	69.25	3 1/2	8/85	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/41	92
3 1/2	Jul/79	68.05	68.65	3 1/2	8/89	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/45	92
3 1/2	Oct/79	67.45	68.05	3 1/2	8/93	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/49	92
3 1/2	Jan/80	66.85	67.45	3 1/2	8/97	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/53	92
3 1/2	Apr/80	66.25	66.85	3 1/2	9/01	96 1/2	97 1/2	3 1/2	12/57	92
3 1/2	Jul/80	65.65	66.25	3 1/2	9/05	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/01	92
3 1/2	Oct/80	65.05	65.65	3 1/2	9/09	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/05	92
3 1/2	Jan/81	64.45	65.05	3 1/2	9/13	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/09	92
3 1/2	Apr/81	63.85	64.45	3 1/2	9/17	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/13	92
3 1/2	Jul/81	63.25	63.85	3 1/2	9/21	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/17	92
3 1/2	Oct/81	62.65	63.25	3 1/2	9/25	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/21	92
3 1/2	Jan/82	62.05	62.65	3 1/2	9/29	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/25	92
3 1/2	Apr/82	61.45	62.05	3 1/2	9/33	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/29	92
3 1/2	Jul/82	60.85	61.45	3 1/2	9/37	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/33	92
3 1/2	Oct/82	60.25	60.85	3 1/2	9/41	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/37	92
3 1/2	Jan/83	59.65	60.25	3 1/2	9/45	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/41	92
3 1/2	Apr/83	59.05	59.65	3 1/2	9/49	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/45	92
3 1/2	Jul/83	58.45	59.05	3 1/2	9/53	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/49	92
3 1/2	Oct/83	57.85	58.45	3 1/2	9/57	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/53	92
3 1/2	Jan/84	57.25	57.85	3 1/2	10/01	96 1/2	97 1/2	3 1/2	1/57	92
3 1/2	Apr/84	56.65	57.25	3 1/2	10/05	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/01	92
3 1/2	Jul/84	56.05	56.65	3 1/2	10/09	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/05	92
3 1/2	Oct/84	55.45	56.05	3 1/2	10/13	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/09	92
3 1/2	Jan/85	54.85	55.45	3 1/2	10/17	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/13	92
3 1/2	Apr/85	54.25	54.85	3 1/2	10/21	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/17	92
3 1/2	Jul/85	53.65	54.25	3 1/2	10/25	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/21	92
3 1/2	Oct/85	53.05	53.65	3 1/2	10/29	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/25	92
3 1/2	Jan/86	52.45	53.05	3 1/2	10/33	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/29	92
3 1/2	Apr/86	51.85	52.45	3 1/2	10/37	96 1/2	97 1/2	3 1/2	2/33	92

Chemcell (1963) émet \$30 millions d'obligations

La société Chemcell (1963) a négocié la vente, au pair, d'obligations à fonds d'amortissement pour un montant de \$30,000,000 américains, 5 3/8%, série B, dont l'échéance est fixée en 1985. La vente s'est faite à des institutions financières canadiennes et américaines. Paiement a été reçu pour \$10,000,000 des obligations, et la transaction des autres obligations au montant de \$20,000,000 aura lieu en janvier 1966.

Les maisons suivantes ont négocié cette émission: Nesbitt, Thomson & Company, Wood Gundy & Co., The First Boston Corporation.

Les obligations représentent une partie du programme d'expansion de la compagnie. La société a récemment rendu publics des projets incluant la construction d'usines chimiques à Edmonton, en Alberta et à Cornwall, en Ontario, à un coût de \$20,000,000.

Chemcell est une importante compagnie intégrée, qui fabrique des produits chimiques à ses usines d'Edmonton et Two Hills, en Alberta, ainsi que des fibres, tapis et tissus à ses six usines du Québec.

Union Gas du Canada paie un dividende de 69 cents

La société Union Gas Company of Canada, de Chatham, en Ontario, a versé aux détenteurs d'actions privilégiées un dividende trimestriel de 69 cents l'action 5 1/2 p.c. à dividende cumulatif, payables le 31 décembre 1965, aux actionnaires inscrits le dix décembre. Un dividende trimestriel de 75 cents par action sera versé aux détenteurs d'actions série B, à dividende cumulatif de 6 p.c., payable le 31 décembre 1965 aux actionnaires inscrits le dix décembre.

Imperial Oil construit une fabrique de soufre en Nouvelle-Ecosse

Imperial Oil a annoncé la construction d'une fabrique de soufre à sa raffinerie de Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse. Le contrat a été accordé à Brown and Bolt de Montréal, et les travaux commencent immédiatement.

La capacité de production quotidienne de la fabrique sera de 35 tonnes longues de soufre qui serviront à approvisionner les clients des maritimes. Il s'agit de la première entreprise pétrochimique d'Imperial Oil dans cette région du Canada.

La valeur des établissements d'extraction et de production du soufre de la raffinerie atteindra environ \$800,000. Le coût de la nouvelle fabrique absorbera environ la moitié de ce montant.

Un porte-parole de la compagnie souligne qu'à l'état brut le pétrole contient du soufre que l'on peut extraire au cours du raffinage. On prévoit que la nouvelle fabrique sera parachevée l'été prochain.



Vous faites-vous une idée fausse de ce que vous coûterait un service de télécommunications?

Voici ce qu'il en est

Le **TÉLEX** réduit vos frais de communications

et vous met en contact direct avec cinq fois plus d'entreprises canadiennes que tout autre réseau du même genre. Le Télex coûte moins cher parce qu'il n'y a pas, pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, de frais minima. Un message de 20 secondes, de Montréal à Vancouver, par exemple, ne coûte que 30 cents.

Télex transmet instantanément les messages écrits; il permet la vérification immédiate des faits et des chiffres en constituant un document de tout ce que l'on dit, en même temps qu'on le dit. Et le Télex est d'un maniement facile: on s'en sert comme d'une machine à écrire.

Mais ce n'est pas tout! Le Télex assure la réception automatique des messages, indépendamment des fuseaux horaires. Et avec le Télex, on peut virer les frais. Mais le plus grand avantage de tous, c'est le service exclusif du Télex: le Tel-Tex, qui vous permet de communiquer même avec les non-abonnés. Le réseau de téléscripteurs Télex dessert 9,500 abonnés au Canada et 200,000 à l'étranger... et il ne cesse de s'étendre. Beaucoup de vos clients et de vos fournisseurs sont abonnés au Télex. Pourquoi pas vous? Et vos succursales?

Pour plus amples renseignements sur le Télex et sur l'exclusif Tel-Tex, veuillez communiquer avec nous ou nous envoyer cette annonce-ci avec votre carte d'affaires.



**CANADIEN NATIONAL
TÉLECOMMUNICATIONS
CANADIEN PACIFIQUE**

Elles assurent l'efficacité des entreprises